

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



MA CARTE AVANTAGES

PRÉSENTEZ-LA auprès de vos commerçants

ET BÉNÉFICIEZ de nombreux avantages !

VIVRE & TRAVAILLER

Votre CARTE AVANTAGES !

PAGE 8



TOUTES GÉNÉRATIONS

Le Forum de l'Alternance

PAGE 15



CONSOMMEZ LOCAL !

Notre dossier du mois

PAGE 04

CULTURE ET SORTIES

Ma deûle, mon canard et moi !

PAGE 22



PAGE
04

JE SUIS "LOCAVORE"

Notre dossier du mois

PAGE
16

TOUTES GÉNÉRATIONS

Se former à l'informatique, c'est facile !

PAGE
26

ON A AIMÉ

Retour sur "Les Hauts-de-France propres"

PAGE
28

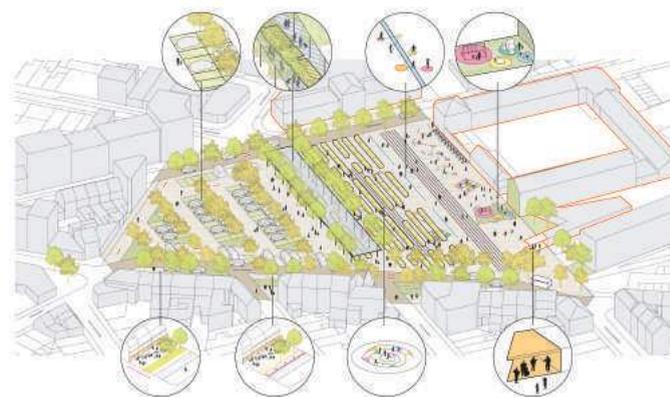
SOLIDARITÉS

Nouveau parcours culturel avec le CCAS

PAGE
30

INFOS PRATIQUES

Soutenir les projets contre la faim



ACTUS CITÉ

PAGE
10

A voté !

"Le Lien" votre projet préféré
pour votre futur "Cœur de Ville"

CADRE DE VILLE

Retour sur la coupure de gaz :
interview du directeur territorial GRDF



PAGE
21

SPORT

43^{ème} Tournoi International "Robert Turck"



PAGE
17

CULTURE ET SORTIES

Rendez-vous au vide-grenier
de la rue du Général de Gaulle



PAGE
23



LE MOT DU MAIRE

Le Conseil Municipal du mois d'avril est traditionnellement celui du vote du budget. Au-delà des orientations particulières qui caractérisent l'édition 2019, la gestion municipale reste, cette année encore, fidèle à 4 fondamentaux :

- Des dépenses de fonctionnement encadrées par le Plan Pluriannuel d'Économies,
- Un endettement faible et qui continue de diminuer,
- Une fiscalité gelée à son niveau de 2013,
- Un service public municipal en quête permanente du meilleur rapport qualité / coût.

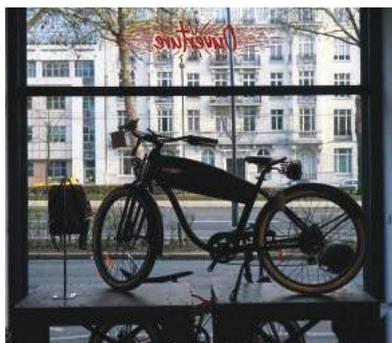
Dans un contexte national fait de fébrilité et d'incertitudes, la gestion municipale affiche sa sérénité et sa stabilité.

Cordialement



"S'il est des dates gravées à jamais dans nos mémoires individuelles et dans notre Histoire collective, le 23 mars 2018 fait indéniablement partie de celles-là" s'exprimait Sébastien Lepretre après avoir dévoilé le portrait du Colonel Arnaud Beltrame, 1 an après sa mort. Voir page 11.

MAGdeleine - Avril 2019
14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Responsable de la publication : Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire.
Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN -
Caroline MONTESINOS (Service Communication)
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie Delezenne- Tél : 03 21 20 05 20.
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98
Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 99



JE SUIS "LOCAVORE"

Initié en 2004 en Californie, ce mouvement réunit des personnes qui consomment, autant que possible, de la nourriture produite dans un rayon de 160 kilomètres autour de chez elles. Préserver le terroir, la fraîcheur et le goût des aliments, le lien avec les saisons et les producteurs, faire marcher l'économie locale, telles sont les motivations des "locavores". Les vôtres peut-être également ? Consommer local est en effet une préoccupation de plus en plus répandue chez les consommateurs. Ce dossier tend aussi à faire la démonstration qu'une consommation "localo-locale" est possible. Avec ses quelques 220 commerces et ses 2 marchés hebdomadaires, La Madeleine est une ville avec un potentiel locavore élevé, notamment grâce à la richesse de ses commerces. Alors, prenez votre panier, votre caddie, votre cabas ou votre tote bag, n'oubliez pas votre carte avantages et partez faire vos courses à La Madeleine !

Depuis quelques années, on assiste à des changements notables dans les comportements d'achat des consommateurs qui se questionnent davantage sur la provenance et la qualité des produits qu'ils achètent. De plus en plus, l'achat local entre dans les habitudes de consommation et les raisons sont nombreuses :

Pour la planète

Les produits régionaux transitent tout au plus sur quelques kilomètres à l'arrière du véhicule de votre producteur préféré, à l'inverse des longues distances parcourues par les produits d'importation qui présentent donc un lourd bilan énergétique ! Par ailleurs les produits locaux sont souvent moins emballés, ce qui représente une économie de carton ou de plastique non négligeable et contribue à réduire les déchets.

Pour ma santé

Les produits frais de saison sont au summum de leur qualité nutritionnelle et donc vous, au summum de votre forme ! Les fruits et légumes récoltés moins de 24h avant leur commercialisation sont à pleine maturité et disposent de toutes leurs molécules bienfaitrices pour votre organisme ! Transformer pour obtenir des produits bon marché nécessite souvent l'apport de matières pauvres en qualités nutritionnelles.

Pour l'économie locale et pour mon portefeuille

Consommer local c'est préserver la dynamique économique d'un territoire en maintenant et en créant de l'emploi de proximité : production, transformation, logistique... Cela contribue aussi à préserver le savoir-faire artisanal et permet de valoriser directement le travail du producteur.

La proximité directe du lieu de production permet aussi de bénéficier de prix avantageux. Acheter tomates, prunes ou courgettes en été, et pommes, poireaux ou betteraves en hiver, c'est le moyen de se procurer des produits au moment où la production est la plus abondante et donc les prix au plus bas !

Pour l'humain

Consommer local c'est tout d'abord entretenir le lien entre ruraux et citadins et renouer avec une consommation à visage humain. C'est aussi partager des valeurs communes et créer un sentiment d'appartenance. Soyez curieux et sortez de la routine ! Les producteurs locaux proposent, en plus de tous les légumes de saison que l'on connaît, des variétés inédites ou oubliées. Laissez-vous guider et conseiller !



Sans même vous déplacer, les producteurs viennent à vous sur les marchés madeleinois (cf p.6) ou grâce aux abonnements aux paniers livrés directement par les producteurs (cf p.19). En magasins, cherchez les marques qui identifient les produits régionaux !

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la région Hauts-de-France pour consulter le dossier «Manger local» et son calendrier pour manger sain, de saison et local !

SOUTENIR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Directes ou indirectes, les aides de la Ville :

La municipalité apporte son soutien aux commerces et artisans de proximité qui participent au lien social, à l'identité, à l'attractivité et à la qualité urbaine de La Madeleine.

L'aide à l'accessibilité permet par exemple de financer des aménagements visant à faciliter l'accès des commerces aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite (le dossier est à retirer auprès du service Commerce - attention, cette aide prendra fin en juillet 2020, le dernier délai pour remettre le dossier complet est le 15 mai 2020). Le montant maximum de cette aide s'élève à 9 000 € H.T.

La Ville dispose également d'un droit de préemption dans le but de préserver l'équilibre et favoriser la

diversité des commerces.

Chaque mois, ce magazine, distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville, permet aussi de découvrir les commerces récemment installés via un rédactionnel gratuit (si vous souhaitez un article dans le MAG, contactez le service commerce). Des encarts publicitaires payants sont aussi en vente via la régie publicitaire C'Utile.

La toute nouvelle carte avantages viendra renforcer les dispositifs existants (cf ci-dessous et en page 8).

N'hésitez pas à vous rapprocher du service commerce.



PRIMÉS !

Chaque année, une cérémonie est organisée afin de mettre à l'honneur les commerçants, artisans et entrepreneurs madeleinois. L'occasion aussi de remettre différents prix :

- développement durable,
- initiative,
- originalité,
- C'MADEleinois.

BON À SAVOIR :

Retrouvez aussi la liste des locaux commerciaux disponibles sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr (rubrique «Au quotidien» - «Commerces»).

UN LABEL C'MADELEINOIS

Initié par la Ville, le label C'MADEleinois a été déposé en 2016 pour mettre en valeur un savoir-faire artisanal particulier, fabriqué ou assemblé à La Madeleine, et pour mettre en avant la qualité des produits en circuit court. Il a déjà été attribué à :

- La confiserie du Pré Catelan,
- Butterfly Traiteur,
- CADOPAC, boîte cadeaux composée de produits madeleinois,
- L'Epicure, restaurant,
- L'Escale des Saveurs (restaurant de spécialités du nord)
- Made'leine Couture (couture et retouches)
- Marie en Mai, design et fabrication d'objets de décoration
- Ose Couture, qui redonne vie aux tissus oubliés.
- Solifactory, mobilier sur-mesure et créations uniques.
- Sur la balançoire, création en série limitée.



Dans cette enveloppe,

VOTRE CARTE AVANTAGES,

offerte par votre Ville

www.ville-lamadeleine.fr



La Madeleine
Proche de tout, proche de tous !

VOTRE CARTE AVANTAGES : surveillez votre boîte aux lettres, votre carte avantages arrive bientôt ! Elle va vous permettre de bénéficier d'avantages, sur simple présentation, dans une cinquantaine de commerces participants. Tout le détail en page 8.

À vélo ou en voiture, DES COMMERCES ACCESSIBLES

En plus des places de stationnement existantes, 24 parkings publics permettent l'accès aux commerces de la ville. Certains sont limités à 2h de stationnement afin de permettre à la clientèle de faire ses courses confortablement tout en assurant une bonne rotation des véhicules.

Différentes zones 30 minutes, ont aussi été implantées à proximité des commerces, pour permettre une course "express".

Les jours de marché, le lundi et le vendredi de 8h à 13h, le stationnement sur la place des Fusillés et Déportés est quant à lui limité à 1h30 pour encourager

la rotation des véhicules et libérer des places pour les clients.

La Ville a aussi fait le choix d'implanter de nombreux arceaux à vélos et de privilégier l'installation de stations V'Lille à proximité des commerces.

Enfin, la navette municipale emmène les aînés au marché chaque lundi et vendredi.

Retrouvez les emplacements des parkings sur le site de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

Vous êtes nouveau commerçant, artisan, ou une entreprise récemment implantée à La Madeleine ? Retrouvez toutes les démarches concernant votre local commercial : enseigne, demande d'occupation, dérogation, communication... sur le site de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr



L'UNION FAIT LA FORCE !

entretien avec François-Xavier Pavy, nouveau Président de l'Union des Commerçants Artisans et Professionnels de La Madeleine

L'Union des Commerçants, Artisans et Professionnels de La Madeleine est née en 2010 de la fusion des différentes unions commerciales existantes. L'UCAP regroupe aujourd'hui une centaine d'adhérents autour de François-Xavier Pavy, le nouveau Président élu en janvier dernier. "Nous nous réunissons une fois par mois avec l'envie

d'animer et de dynamiser le commerce local et de fédérer les commerçants entre eux" explique l'opticien de la rue du Général de Gaulle. "Nous souhaiterions aussi donner une nouvelle impulsion à nos animations avec par exemple l'organisation d'un salon axé sur la santé et la prévention à la fin de l'année et autour de la mode l'année prochaine". L'UCAP propose déjà, tout au long de l'année, différentes animations commerciales : une journée de rêve pour la Saint-Valentin (avec restaurant, spa, limousine...), les Fêtes de Noël, les fêtes des mères et des pères... Elle organise aussi l'un des rendez-

vous préférés des Madeleinois : le vide-grenier de la rue du Général de Gaulle (cf p.23). "Celui-ci a dû être écourté d'une heure en raison des mesures de sécurité obligatoires qui coûtent extrêmement cher. Mais les bonnes affaires et la bonne humeur seront, comme chaque année au rendez-vous !".

"N'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'UCAP et notre page Facebook pour découvrir toute notre actualité, des informations utiles... et à très bientôt dans nos commerces !".

www.ucap-lamadeleine.fr / Facebook

Rendez-vous sur le MARCHÉ

Le marché, c'est une institution. C'est le lieu par excellence où on va retrouver un contact direct avec des producteurs, où l'on peut connaître l'origine des produits, où l'on peut sentir, toucher, goûter ! C'est aussi l'endroit où l'on va tout trouver. Sabine a d'ailleurs les bras bien chargés ! «Comme toutes les semaines, j'ai acheté mes fruits et mes légumes, ma volaille, mon fromage, des fleurs et même aujourd'hui des langoustines !».

C'est aussi le lieu des commerces anciens ou difficiles à trouver : la mercerie, le poissonnier, les tissus, les épices fraîches... C'est enfin l'endroit où l'on va rencontrer des gens que l'on ne croise qu'au marché, même si on habite le même immeuble et où on va discuter de la pluie et du beau temps !

**Marché de La Madeleine,
le lundi et le vendredi, jusque 13h
Place du marché**



MA «BOX» DE PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON

Si tu ne peux pas te rendre chez ton producteur, ton producteur viendra à toi ! Dans le but de créer un lien direct entre un ou plusieurs paysan(s)/éleveur(s) et un groupe de consommateurs, différentes associations, telles que l'AMAP ou «La Ruche qui dit oui», proposent un système d'abonnement à des paniers composés de produits régionaux... Plus d'infos en page 19.

QUARTIERS & PROXIMITÉ

Notre commune comporte 4 zones de chalandise, 4 ambiances à part entière :

> La rue du Général de Gaulle

Passante et très commerçante, cette artère est bien connue pour son attractivité et son dynamisme. On y retrouve une offre diversifiée et plusieurs enseignes à la transmission familiale parfois séculaire !

> Saint-Maur - Pasteur

Un secteur vivant et dynamique avec une atmosphère d'une autre époque liée à la proximité avec le Grand Boulevard.

> Nouvelle Madeleine

En parallèle de l'attractivité du marché

et de celle d'équipements municipaux proches : Médiathèque, Conservatoire de musique, écoles..., ce secteur tend à se redynamiser dans la perspective de voir se concrétiser le projet «Cœur de Ville». Rendez-vous en page 10 pour connaître les résultats de la récente consultation.

> Le quartier du Romarin

Proche du centre ville de Lille et de ses gares, le quartier du Romarin se caractérise par une ambiance moderne et "branchée". Il a aussi la particularité de proposer une offre hôtelière de qualité.



Photo non contractuelle

> BIENTÔT, dans le quartier Saint Charles

Quartier en pleine mutation, avec notamment la réalisation de différents programmes de logements, il accueillera une surface commerciale comprenant notamment différents commerces correspondant à trois thématiques : restauration, forme/bien-être et vie quotidienne. Les travaux débuteront début mai avec une ouverture du village pour le dernier trimestre 2020.

À La Madeleine, je peux me faire : coiffer, tatouer, masser, tailler la barbe, épiler, manicurer...

À La Madeleine, je peux acheter : ma baguette, un vélo électrique, mon poisson sur le marché, ma bague de fiançailles, des produits de créateur, ma pâtisserie du dimanche midi, mon steak, de la déco pour ma maison, mes produits en vrac...

À La Madeleine, je peux aussi : m'habiller de la tête au pied (et même en dessous !), créer ma robe de mariée sur mesure et réserver le

traiteur, faire des retouches, faire toiletter mon chien et acheter des croquettes pour le chat, faire retapisser un vieux fauteuil, faire du sport, réserver mes futures vacances, commander chez le même bottier que Matthieu Chedid, faire du yoga, développer mes pellicules photo ou me faire tirer le portrait, nettoyer ma voiture ou la faire réparer...

À La Madeleine, je peux manger : sur le pouce ou aux chandelles, des spécialités du nord ou bretonne, italien, chinois, prendre un verre entre potes ou un thé entre copines...



Mathilde, 34 ans, est venue acheter un joli bouquet printanier. «On a la chance d'avoir de supers commerçants à La Madeleine ! L'accueil est adorable et les produits de qualité. On peut tout faire à pied et même mes enfants vont tout seuls faire de petites courses. Je suis ravie d'être une nouvelle madeleinoise !»



Pour Francine et Thérèse, la mission du jour, trouver une nouvelle nappe ! «On était sûres de trouver ici» confie Francine. Les deux sœurs fréquentent le marché de La Madeleine depuis toutes petites. C'est l'occasion de se retrouver sur le marché, de passer un petit moment ensemble et de faire nos emplettes.



C'est en trottinette que Clara, 12 ans, est partie, à la demande de sa maman, chercher les baguettes pour le midi. Installée depuis 3 ans à La Madeleine, la petite famille s'y sent bien, «j'aime bien ce quartier, c'est calme et tout le monde est poli. C'est cool parce que je peux venir toute seule faire des courses !» confie Clara.



Régis sort de la piscine. Sur la route du retour, il s'arrêtera certainement pour acheter son pain. «C'est plutôt depuis la retraite que je prends le temps de faire mes courses à La Madeleine. Je vais aussi au marché, souvent deux fois par semaine, ne serait-ce que pour balader même si je repars toujours avec un petit quelque chose !»

3 questions à **OLIVIER ROBIN**, conseiller municipal délégué aux relations avec les commerces et entreprises locales

Quelles sont les spécificités du commerce madeleinois ?

Nos commerçants et artisans contribuent largement à «l'esprit village», spécifique à notre commune. Avec 4 zones géographiques identifiées, aux ambiances particulières, on peut facilement trouver, à proximité de chez soi, différents commerces dans des thématiques très variées et de nombreux services pour satisfaire toutes les envies !

Nous avons aussi la chance d'avoir de nombreux commerces de proximité qui s'engagent dans une démarche qualité avec l'obtention de labels reconnus tels que

«Artisans en or» ou «Mercure d'or».

Pourquoi avoir instauré des dispositifs pour soutenir le commerce local ?

Nos commerçants et artisans sont des créateurs de biens, de services, d'emplois et de liens sociaux. Il est fondamental, pour l'attractivité de notre commune, de les soutenir au quotidien via différentes aides directes, des partenariats avec l'UCAP ou la création d'une nouvelle carte avantages par exemple.

Dans le choix de ses prestataires, la Ville, dans le nécessaire respect de la réglementation des marchés publics, s'attache également à faire

travailler nos commerçants et artisans locaux (boulangers, pâtisseries, fleuristes, chocolats, nougats...) dans le cadre de cérémonies officielles.

Pourquoi avoir mis en place une carte avantages ?

C'est une nouvelle façon de soutenir nos commerçants tout en «récompensant» les Madeleinois qui consomment local. Il ne s'agit pas d'une carte de fidélité, qui reste à l'initiative de chaque commerce, mais bien d'une carte avantages qui permet de fidéliser les clients dans leur acte d'achat local. Alors, surveillez votre boîte aux lettres et



profitez rapidement d'avantages exclusifs !

Tout le détail sur la carte avantages en page 8.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le service Emploi - Commerces - Entreprises locales au 03 20 12 79 73 ou service-commerce@ville-lamadeleine.fr www.ville-lamadeleine.fr

Dossier réalisé avec la participation de Victoire Ranucci, stagiaire au service commerce.

Afin d'encourager l'achat local dans les commerces de proximité madeleinois, la Municipalité a décidé de mettre en place une carte avantages gratuite, distribuée dans chaque foyer. Elle permettra de bénéficier d'offres préférentielles dans les commerces engagés dans cette action.

La carte avantage, pourquoi ?

«Soutenir et développer nos commerces de proximité» est un engagement de mandat, pris à l'occasion des élections municipales de mars 2014. Cette carte, qui va permettre aux madeleinois de profiter d'offres exclusives, est entièrement financée par la Ville.

Comment ça marche ?

Il vous suffit de présenter votre carte dans les commerces participants pour profiter d'offres exclusives (offres et avantages proposés par les commerçants, susceptibles de restrictions et/ou de modifications). La carte avantages a pour objectif d'encourager le commerce de proximité, elle ne remplace pas les

cartes de fidélité, propres à chaque commerce.

Dans quels commerces la carte est valable ?

Pour le moment, la carte avantages est valable chez une cinquantaine de commerçants (cf ci-dessous), dans des domaines très variés, reconnaissables grâce à un autocollant apposé sur leurs vitrines.

Ils sont également référencés sur le site internet de la Ville où ils sont géolocalisés sur la carte interactive avec leurs avantages proposés.

Alors filez dans les commerces près de chez vous et profitez de vos avantages exclusifs !

MA CARTE AVANTAGES

PRÉSENTEZ-LA
auprès de vos commerçants



ET BÉNÉFICIEZ
de nombreux avantages !

SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

VOTRE CARTE AVANTAGES SERA DISTRIBUÉE À PARTIR DU 23 AVRIL.

Si vous ne la recevez pas, adressez-vous au service commerce de la ville au 03 20 12 79 93

MA CARTE AVANTAGES, déjà 49 participants !

Boulangerie :

- Maître boulanger : 1 viennoiserie offerte pour 3 ou 4 achetées
- Lesage : 10 % de remise sur un entremets à partir de 4 personnes (pour un anniversaire)
- La huche aux pains : 1 pain offert pour 4 pains spéciaux achetés

Coiffure :

- Pascal Simoens : 10% sur le forfait coupe shampoing aux nouveaux clients
- Capilosophie : 20% de remise sur coupe
- Bernadette Kints (coiffeuse à domicile) : 10% de remise sur les prestations
- Cidalia Coiffure : 10% sur les prestations coiffure
- Les Grands Boulevards : 10% sur coupe brushing
- Hair Kim : 10% sur les prestations pour les nouveaux clients
- Click look air : 10% ou un cadeau offert pour les nouveaux clients

Prêt-à-porter :

- Boutique 117 : 10% pour les nouveaux clients
- Adeline Lingerie : mi-bas offert à partir de 100 € d'achat
- Au cœur des femmes : 15% sur les soutiens-gorge des nouvelles collections

- Lili Rose : 15% sur le prêt-à-porter
- Debout les filles : 20% pour les nouveaux clients

Permis de conduire :

- Permis pas cher : le livre de code offert pour une inscription code+conduite

Club de remise en forme :

- Studio fit : 1 semaine d'essai gratuit
- Tonic Garden : 1^{er} mois d'abonnement offert

Restauration :

- Breizh Bistrot : 10% sur l'addition
- Opus : 10% sur l'addition
- Angus : 10% sur l'addition
- La suite : 10% sur les américains
- Al fornello : 20% sur les pizzas le jour de votre anniversaire
- Ly Nelly Asian Food : 1 nem offert pour 10 € d'achat
- La Terrasse : 10% sur l'addition
- La Grillardière : 10% de remise sur le menu
- L'Orangerie : 10% de remise sur menu et carte (hors boissons)
- Café du marché : 10 % sur l'addition et sur les consommations
- Pizza Gourmet : une pizza à emporter offerte pour tout achat de 10 pizzas à emporter

Pharmacie/Médical :

- Pharmacie Pasteur : un savon de Marseille offert pour tout achat d'une valeur de 30 €
- Médical plus : 8% sur les articles non pris en charge par la Sécurité Sociale
- Pharmacie Saint-Vital : 10% du montant global cumulé pour 10 achats de produits de parapharmacie ou 6 achats de phytothérapie

Cordonnerie :

- Cordonnerie St Maur : 10% de remise

Photographe :

- Photographe Bataille & Fils : 5% sur tout

Alimentation animale :

- JMT : 5% sur les accessoires

Institut de beauté :

- «Le Boudoir» : 30% sur toutes les prestations

Fleuriste :

- Oh les fleurs : un mini rosier offert dès 30 € d'achat

Vente de vélos électriques

- Wattitud : 5% sur les accessoires

Opticien

- Alain Afflelou : 5% sur tout
- Optic 2000 : teinte offerte dans le cadre

de la 2^{ème} paire offerte pour 1 € de plus

Audio prothésiste

- Audition Olivier : 5% sur l'achat d'une aide auditive de classe 2

Confiserie nougaterie :

- Confiserie du Pré Catelan : une visite de la confiserie offerte par foyer à partir de 2 entrées

Traiteur :

- Butterfly : 8% sur une prestation complète

Décoration :

- Blue Cargo : livraison offerte pour 500 € d'achat

Garage :

- Auto scanner : 10% sur tous les contrôles

Voyage linguistique :

- Civi-ling : frais de dossier offerts (75 €)

Salon de thé/décoration :

- La petite boîte jaune : 10% sur le salon de thé

Couture :

- Madeleine couture : 5% sur les retouches
- T'as ta soie : 5% de remise

ARTISAN D'UN JOUR, ARTISAN TOUJOURS

Monsieur le Maire, apprenti fleuriste chez «Barbotine»

Dans le cadre de la semaine de l'artisanat et du commerce de proximité, organisée par l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) Hauts-de-France, Monsieur le Maire s'est prêté au jeu de «vis ma vie» dans un commerce madeleinois.

Après une expérience comme boulangier l'année dernière, rendez-vous cette fois chez «Barbotine» pour découvrir le métier de fleuriste !

C'est la souriante Clémentine, salariée depuis l'ouverture en 2012, qui accueille Sébastien Leprêtre et Laurent Rigaud, le Président de l'U2P.

Après avoir revêtu leur tablier, les deux élus se familiarisent avec le quotidien de Clémentine. La fleuriste les invite tout d'abord à nettoyer les roses, c'est à dire enlever les feuilles et les épines superflues. En même temps que les apprentis fleuristes s'appliquent à ne pas se piquer, Clémentine parle de son métier, un mé-

tier fait de passion et de contacts.

Sébastien Leprêtre et Laurent Rigaud choisissent ensuite leurs fleurs pour composer un joli bouquet. «Pour l'équilibre visuel, optez toujours pour un nombre de fleurs impair» conseille Clémentine. Reste à tourner le bouquet, égaliser les tiges et à l'emballer joliment. «C'est pas si mal ! Ce sont de bons élèves» estime la spécialiste, ravie par cette expérience.

«C'est une chance de pouvoir passer de l'autre côté du comptoir» s'est quant à lui exprimé Monsieur le Maire, «c'est vraiment un beau métier, complet, dont la finalité est de faire plaisir. Je peux comprendre qu'il soit une passion». Grâce aux conseils de Clémentine, Sébastien Leprêtre est reparti avec un joli bouquet, handmade et romantique, dans les dégradés de rose, qui aura, sans aucun doute, fait le bonheur de Madame !



Pour un vrai joli bouquet, réalisé avec passion par Clémentine, rendez-vous chez «Barbotine» !
18, rue du Général de Gaulle - Tél : 03 20 15 87 97
www.instagram.com/barbotinefleurs

VOS COMMERCES OUVERTS PENDANT LES TRAVAUX

- **Avenue de la République** : pendant les travaux liés au réseau de chaleur (cf p.20), les commerces restent ouverts : Concorde Immo - Etes-vous-prêt - Square Habitat - Eric Franques Immobilier - BNP Paribas.

- **Rue du Général de Gaulle** : pendant les travaux liés à la Liane 5 (cf p.19), les commerces restent ouverts : Esthetic Center - Debut les Filles - L'Orangerie - LCL - Pizzeria Valentina - Crousti Poulet - La Grillardière - Pompes Funèbres - Caisse d'Épargne.

LOI ALUR, pour louer ou diviser votre logement

Vous souhaitez louer et/ou diviser un logement ? Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne (loi ALUR) vous devez, depuis le 1^{er} avril, obligatoirement effectuer une :

- **Autorisation Préalable de Mise en Location (APML)** : ce nouveau dispositif ne concerne que les logements privés à l'occasion d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire à partir du 1^{er} avril. A La Madeleine, seuls sont concernés les logements du parc privé construits avant 1974 et dans les quartiers suivants : Berkem, Kléber, Saint Charles et Pré Catelan, et ceux délimités par la rue du Général de Gaulle soit les rues du Moulin, des



Gantois, de la Filature, d'Alger, des Promenades et du Pré Catelan. En plus du dossier à compléter, la Ville réalisera une visite systématique des logements, préalablement à la délivrance de l'autorisation, afin de vérifier leur conformité vis à vis du Règlement Sanitaire Départemental et du décret décence.

- **Autorisation Préalable de Division (APD)** : cette demande est obligatoire

si vous souhaitez réaliser des travaux dans le but de créer plusieurs locaux à usage d'habitation dans un même immeuble. En complément, la Ville jugera également de la conformité vis-à-vis des règles de stationnement prévues par le Plan Local d'Urbanisme, à savoir l'obligation de réaliser une place par logement créé.

Saisissez votre demande en ligne (gratuit) sur :
www.permisd louer.lillemetropole.fr

Pour tous renseignements, contactez le service logement au
03 20 12 79 80
www.ville-lamadeleine.fr

SELFIE GAGNANT : jouez et gagnez votre emplacement !

À l'occasion du vide-grenier de la rue du Général de Gaulle (cf également page 23), l'UCAP vous invite à participer à un concours. Le jour du vide-grenier, dimanche 19 mai, prenez-vous en selfie sur votre stand, likez la page facebook de l'UCAP et faites liker votre photo par un maximum

d'amis. Les 5 premiers qui auront le plus de likes à la fin de la journée se verront rembourser leur emplacement !

Toutes les infos sur la page facebook de l'UCAP et sur le site internet : www.ucap-lamadeleine.com



À l'occasion de Pâques, des chocolats artisanaux seront distribués le vendredi 19 et le lundi 22 avril sur le marché • RDV à la 7^{ème} édition du Forum de l'Alternance le mercredi 24 avril, de 10h à 16h au complexe du Romarin - détail p.15 • Vente de muguet : toutes les infos en p.13.

VOTRE FUTUR COEUR DE VILLE

“Le Lien”, votre projet préféré

LES PRINCIPES DU PROJET “LE LIEN” :

> La halle existante est remplacée par une nouvelle halle située entre la rangée d’arbres existante (et conservée) qui relie les rues Pompidou et Gambetta.

> Le décalage de la rue Pompidou permet de créer des terrasses avec de nouvelles plantations.

> Un kiosque à musique prolonge en extérieur l’activité du conservatoire.

> Une ligne d’eau (sans profondeur) axée sur l’entrée de la médiathèque permet de mettre en valeur la symétrie de sa façade

> Une aire de jeux est accolée au mur végétal



Pendant un mois, du 9 février au 9 mars, vous aviez la possibilité de classer les trois scénarios “Coeur de Ville”.

Vous êtes 873 à avoir voté par différents moyens (lors des vœux de Monsieur le Maire, en ligne sur le site internet ou lors de la permanence à la médiathèque).

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette démarche de démocratie participative directe.

Les résultats de la consultation sont les suivants :

- « Le Lien » : 38,30 %
- « L’Esplanade » : 34,10 %
- « Le Miroir » : 27,60 %

Les trois scénarios proposés étaient issus des résultats de l’appel à idées qui s’est déroulé de septembre 2017 à janvier 2018.

Retrouvez les étapes de la consultation sur www.ville-lamadeleine.fr

Les principes d’aménagement et de fonctionnement du projet « Le Lien » qui a recueilli le plus de suffrages seront affinés et détaillés pour entrer en application au début du prochain mandat municipal.

VOUS SAUREZ TOUT SUR LE BUDGET 2019 !

Participez à la réunion publique le 26 avril

Pour le budget 2018, la Municipalité a redoublé d’efforts sur la programmation de ses investissements et la maîtrise des coûts de fonctionnement en optimisant ses dépenses, en cherchant des sources d’économies et de recettes, et en préservant ses marges de manœuvre pour investir pour la ville de demain.

Et pour 2019 ? Quelles sont les dépenses prévues ? Quels sont les principaux projets ? Quelles sont les étapes clés pour constituer le budget municipal ?

Toutes ces questions seront abordées lors de la réunion publique consacrée au budget municipal madeleinois, en présence de Violette Massiet Zielinski, Adjointe aux Finances, **le vendredi 26 avril à 18h30, salle Dufour, 177 rue du Général de Gaulle. Venez nombreux !**



ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE 26 MAI



Le 26 mai, vous êtes invités à élire les députés qui siègeront au parlement européen. En 2019, 705 eurodéputés seront élus en Europe dont 79 en France. Ces élections ont lieu tous les 5 ans dans tous les états membre de l'Union Européenne.

Votre carte électorale reçue par courrier chez vous.

Suite à l'instauration d'une nouvelle liste électorale, **de nouvelles cartes électorales ont été éditées début avril**, remplaçant les dernières émises en mars 2017.

Les cartes ayant servi aux derniers scrutins ne seront plus recevables et devront être détruites.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer. La nouvelle carte sera automatiquement adressée au dernier domicile électoral connu.

Le service des élections se tient à disposition pour toute précision au 03 20 12 21 61.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15, le samedi de 8h30 à 12h.

Bénéficiez du service transport !

Comme à chaque élection, un service de transport pour les personnes à mobilité réduite sera mis en place lors du scrutin.

Renseignements et inscriptions auprès du service état-civil/élections au 03 20 12 21 61.

Anticipez les demandes de procurations

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune ou sur la même liste consulaire que lui.

La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

QUI PEUT VOTER PAR PROCURATION ?

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à deux conditions liées à l'inscription sur les listes électorales et au nombre maximum de procurations.

Ces conditions sont définies en fonction du lieu de vote.

- Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote, ni du même arrondissement.

- Le jour du scrutin, le mandataire doit détenir une seule procuration

établie en France. Il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger.

LE PLUS TÔT POSSIBLE !

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si le centre de vote ouvert à l'étranger ou la mairie ne l'a pas reçue à temps.

Le mandataire ne reçoit aucun document.

C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Pour tous renseignements,

www.touteurope.eu ou service des élections au 03 20 12 21 61.

PENSEZ-Y !

Vos démarches CNI et passeports

Pour ne pas être pris au dépourvu le moment venu, pensez à anticiper vos démarches de première demande ou renouvellement de votre passeport ou votre carte nationale d'identité.

La démarche s'effectue uniquement sur rendez-vous. Le délai actuel pour obtenir un rendez-vous est d'environ un mois. La prise de rendez-vous se fait sur www.ville-lamadeleine.fr (état-civil « vos démarches administratives ») ou éventuellement par téléphone au

03.20.12.79.77.

Comptez une dizaine de jours (délais variable) à l'issue du rendez-vous pour récupérer votre titre, si le dossier est complet et conforme.

Il n'y a pas de procédure d'urgence.

ATTENTION : En cas de déplacements à l'étranger, la majorité des pays n'acceptent pas la carte d'identité + 5 ans, même certains pays européens limitrophes. Avant tout voyage, il est prudent de se renseigner sur le site diplomatie.gouv.fr ou sur le site

public.fr ou prévoir un passeport. Pensez à anticiper au maximum ces démarches.

À PROPOS DES CARTES D'IDENTITÉ
Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les

personnes majeures. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans est automatique et ne nécessite donc aucune démarche.

Service état-civil au 03.20.12.79.77.

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 1^{er} mars 2019

C'est dans la boîte ! le nouveau guide



Le guide pratique mis à jour a été distribué récemment dans votre boîte aux lettres. Services municipaux, associations, commerçants, entreprises, professionnels de santé..., retrouvez toutes les informations pratiques pour bien vivre votre ville !

Adhésion au dispositif de la centrale d'achat de la MEL

Cette adhésion permettra à la Ville de bénéficier de conditions économiques plus favorables sur certains achats publics.

Adopté à l'unanimité

Constitution d'un groupement de commandes avec la Ville de Marcq-en-Barœul.

L'objectif est de massifier les besoins de La Madeleine et de Marcq-en-Barœul pour bénéficier de tarifs préféren-

tiels en matière d'achats de produits et matériels d'entretien et d'hygiène.

Adopté à l'unanimité

Mise en œuvre des outils de lutte contre l'habitat indigne issus de la Loi ALUR.

L'Autorisation Préalable de Mise en Location, ou « permis de louer », et l'Autorisation Préalable de Division de l'Habitat entreront en vigueur à compter du 1^{er} avril 2019.

Adopté à l'unanimité

Modification du règlement intérieur et des tarifs de la piscine municipale

Afin de différencier les usagers madeleinois des usagers extérieurs, le règlement de la piscine municipale et les tarifs visant à instaurer cette distinction sont modifiés en conséquence.

Adopté à l'unanimité

FAQ* SUR LA POLICE MUNICIPALE

Quelles sont les missions de la Police Municipale madeleinoise ?

Elle répond à de nombreuses missions :

- contribution à la tranquillité publique,
- sécurité routière,
- flagrants délits,
- protection de l'environnement,
- surveillance générale des lieux, des événements ou des manifestations sur le territoire communal,
- détection et verbalisation des infractions en matière d'urbanisme et de construction, de propreté et de salubrité, de stationnement, de circulation, de nuisances sonores...

Combien d'agents composent la police municipale ?

L'équipe de la police municipale madeleinoise, présente sur le terrain compte 23 agents : 15 policiers municipaux, 7 agents de surveillance de la voie publique et un agent d'accueil.

En 2018, combien d'infractions ont été constatées ?

Durant l'année 2018, la police municipale a procédé à 7 252 verbalisations pour des infractions liées à des stationnements hors zone, en zone bleue, zone 30 ou zone 2h non conformes, 259 verbalisations pour le non respect des horaires de sorties des poubelles ou pour les dépôts sauvages.



En 2018, 139 interventions de demande auprès de la fourrière automobile ont été constatées.

* FOIRE AUX QUESTIONS

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Samedi 20 avril

Balade urbaine - Quartier Kleber

Rendez-vous à 9h devant l'école Kleber.

Balade ouverte à tous sans inscription préalable.

Vendredi 26 avril

Réunion publique «budget municipal»

À 18h30, salle Dufour, 177 rue du Général de Gaulle.

Dimanche 28 avril

74^{ème} anniversaire de la libération des camps de la déportation.

À 9h30, dépôt de gerbes aux tombes symbo-

liques à l'ancien cimetière.

A 11h, dépôt de gerbes au monument aux morts, parc de Lattre de Tassigny

Mardi 30 avril

Permanence de Monsieur le Maire

De 17h15 à 19h15 à la Mairie.

Vendredi 3 mai

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

Mercredi 8 mai

74^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

À 9h30, dépôt de gerbes à l'ancien cimetière.

A 11h, dépôt de gerbes au monument aux morts, parc de Lattre de Tassigny

Jeu

Journée de l'Europe

Vendredi 10 mai

Abolition de l'esclavage

PENSEZ À PAVOISER !



L'hommage de La Madeleine à **ARNAUD BELTRAME**

Samedi 23 mars, à La Madeleine, comme dans de nombreuses villes de France, un hommage solennel était rendu Colonel Arnaud Beltrame. «S'il est des dates gravées à jamais dans nos mémoires individuelles et dans notre Histoire collective, le 23 mars 2018 fait indéniablement partie de celles-là» s'exprimait Sébastien Leprêtre après avoir dévoilé le portrait du gendarme, installé rue Gambetta, au niveau de l'ancienne gendarmerie.

Devant une assemblée, plongée dans un silence pesant, Monsieur le Maire a reconstitué le déroulé, glaçant, de l'attaque terroriste qui a poussé Arnaud Beltrame à prendre la place d'otage de l'hôtesse d'accueil du magasin de Trèbes. Un «sacrifice héroïque» qui aura conduit le gendarme à la mort, et a fait souffler sur notre pays et au-delà de nos frontières, un vent d'émotion, d'admiration et de reconnaissance infinie.

Le sacrifice d'Arnaud Beltrame nous adresse un message d'une grande force et d'une grande portée, «un

message d'altruisme, face à l'égoïsme et l'indifférence qui caractérisent notre société et qui pèsent sur nos relations humaines (...). Un message de Résistance, contre les extrémismes, les fanatismes et les totalitarismes». C'est enfin avec une émotion profonde que Sébastien Leprêtre a évoqué les propres mots de Nicolle Beltrame, la maman du militaire : «Il faut toujours voir l'humain et il faut vivre ensemble le mieux possible et être heureux».

«Que cette phrase résonne aussi en nous, toutes les fois où nous passerons devant le visage d'Arnaud Beltrame. Que vive Arnaud Beltrame, dans nos mémoires, dans nos cœurs mais aussi dans nos actes» a conclu Monsieur le Maire.

Le portrait d'Arnaud Beltrame a été dévoilé par Sébastien Leprêtre, Arnaud Poutrain, conseiller municipal délégué au Devoir de Mémoire, Thierry Lefebvre, Chef d'Escadron de la Gendarmerie Nationale, et le Commandant Compiègne de la Police Nationale, en présence des porte-drapeaux des associations patriotiques madeleinoises.

«Le tombeau des héros est le cœur des vivants»

Cette citation d'André Malraux accompagne le portrait d'Arnaud Beltrame qui a été réalisé par Olivier Verbrugge : «Ce n'était pas un travail comme les autres. Il y avait beaucoup de responsabilité et d'émotion et j'avais à cœur de faire au mieux, pour tous ceux qui ont connu le colonel» confiait l'illustrateur et ancien Madeleinois.

Anciens combattants, **INSCRIVEZ-VOUS !**

Les inscriptions pour recevoir les bons d'achats offerts par la Ville et réservés aux anciens combattants madeleinois, se dérouleront **du 15 avril au 3 mai**.

Présentez-vous en mairie (à l'accueil), muni d'une pièce d'identité, de votre carte d'ancien combattant et d'un justificatif de domicile.

Réservés aux anciens combattants âgés de 70 ans ou plus (nés en 1943 ou avant).

Renseignements au 03 20 12 79 79



MUGUET LE 1^{ER} MAI : vente réglementée

La vente de muguet par des particuliers le jour de la fête du Travail, le 1^{er} mai, fait l'objet d'une tolérance admise à titre exceptionnel. Cependant il appartient aux communes d'organiser, par arrêté municipal, ces ventes à la sauvette sur le domaine public.

À La Madeleine, un arrêté municipal encadrant ces ventes sur l'ensemble

du territoire, a été pris :

- la vente n'est autorisée que le 1^{er} mai,
- elle doit être installée à plus de 150 mètres des boutiques de fleuristes,
- les vendeurs occasionnels ne peuvent en aucun cas installer des bancs et des tréteaux pour effectuer la vente de leurs produits,
- le muguet devra être vendu à l'état

sauvage, sans racine, sans vannerie ni poterie, ni cellophane ou papier cristal, sans adjonction d'aucune autre fleur, plante ou végétal de quelque nature que ce soit. Les infractions constatées peuvent être sanctionnées par une amende.

TOUTES GÉNÉRATIONS

Enfants et ados madeleinois, L'ÉTÉ SE PRÉPARE MAINTENANT !

Profitez de la pause printanière pour organiser l'été de vos enfants ! La mise à jour des dossiers familiaux, indispensables pour les inscriptions aux accueils de loisirs, est en cours. Nouvelle organisation, dates à retenir... prêts ? Partez ! Préparez votre été !

MISE À JOUR

DES DOSSIERS FAMILIAUX :

Le dossier Familial Unique, valable pour l'été 2019 et l'année scolaire 2019-2020, ainsi que la fiche de liaison, sont disponibles :

> à la mairie, auprès du service Famille-Enfance-Écoles.

- dans les écoles publiques auprès des référents périscolaires.

> et téléchargeables sur le site internet de la Ville et le portail famille.

Du 24 avril au 15 mai, dépôt et enregistrement des dossiers complets

(dossier familial, fiche sanitaire de liaison (une par enfant), copie du carnet de vaccination) :

> À la mairie, auprès du service Famille-Enfance-Écoles.

> Dans les accueils de loisirs du Moulin Alphonse Daudet, Courbet, Gaston Leclercq, Victor Hugo et Kléber : le mercredi 24 avril, de 7h30

à 9h, de 11h45 à 13h15 et de 17h à 18h30 et le mercredi 15 mai de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

Tout dossier incomplet sera refusé.

INSCRIPTIONS :

> Pour les Madeleinois :

- Inscriptions pour les séjours en gîte samedi 25 mai, de 8h30 à 11h.

- Inscriptions aux accueils de loisirs sans hébergement et aux gîtes (en fonction des places disponibles), samedi 1^{er} juin, de 8h30 à 13h, puis du 3 au 14 juin, y compris le samedi 8 juin de 8h30 à 12h.

> Pour les extérieurs :

- Inscriptions aux accueils de loisirs sans hébergement et aux gîtes (en fonction des places disponibles), du 11 au 14 juin.

**Renseignements : 03 20 12 79 93
service-famille@ville-lamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr**



DESTINATION BIARRITZ

pour le séjour estival des 11-17 ans !

L'océan Atlantique attend impatiemment les ados madeleinois qui viendront y séjourner du 18 au 29 juillet prochains. Hébergement avec piscine et en bord de mer dans la ville d'Anglet, près de Biarritz.

Au programme : des visites, des activités sportives, des baignades, de l'équitation... et bien sûr du surf !

Pensez déjà à réserver ces dates et surveillez les dates d'inscriptions... car les places sont limitées !

**Renseignements auprès du Centre Moulin ados : 03 28 52 60 08 ou 06 83 82 42 12.
centre-moulin@ville-lamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr**

QUAND L'ACOUSTIQUE EST BONNE, BONNE, BONNE, BONNE !



Avec sa conception en arrondi le restaurant scolaire Kléber présentait des désagréments acoustiques qui, à l'heure de la cantine se faisaient davantage entendre... En effet, cette disposition a l'inconvénient de renvoyer le son. Pour contrer cet effet et améliorer les conditions d'accueil des madeleinois mais aussi du personnel y travaillant, des travaux acoustiques ont été réalisés. Une étude a d'abord été faite pour cartographier la salle et détecter les zones renvoyant beaucoup le son, afin de pouvoir les traiter.

Les travaux ont été réalisés en

plusieurs étapes, pendant les périodes de vacances scolaires. Des dalles blanches ont ainsi été posées au plafond pour corriger l'acoustique et des cloisonnettes mobiles ont aussi été placées dans la salle, principalement utilisées pendant les temps de cantine. Enfin, 7 panneaux absorbant le bruit, de 3m x 1m50, ont été accrochés sur le grand mur de la salle. Des panneaux utiles, mais pas que, puisque ceux-ci sont aussi des tableaux décoratifs. En effet, chacun d'entre-eux est illustré par une photo de paysages ou de lieux madeleinois (voir aussi photo p.27)

VISITE BIEN PRÉPARÉE, MOTIVATION PROUVÉE !

Afin de maximiser vos chances de trouver votre formation et de décrocher un contrat, les équipes du Point Information Jeunesse de La Madeleine, de la Mission Locale et de Pôle Emploi peuvent vous accompagner gratuitement dans la préparation de votre visite au Forum Alternance.

Contactez :

- votre référent Pôle Emploi,
- la Mission Locale au 03 28 36 24 62,
- le Point Information Jeunesse de La Madeleine au 03 28 52 66 90.



7^{ÈME} FORUM ALTERNANCE

vos avenir se joue peut-être ici...

En partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale, la Maison de l'Emploi et avec le soutien de la Région Hauts-de-France, le Point Information Jeunesse de La Madeleine vous donne rendez-vous pour la **7^{ème} édition du Forum de l'Alternance, le mercredi 24 avril, de 10h à 16h, au complexe Romarin, rue Paul Doumer.**

Plus de 70 centres de formation et entreprises y proposeront des offres de pourvoir en alternance dans divers

domaines d'activités, du CAP au BAC+8...

Un espace sera dédié à la découverte des métiers de la Défense, avec la présence de l'Armée de l'Air, la Marine Nationale, la police, la gendarmerie et pour la première année, les pompiers.

Des démonstrations de chimie et de biologie vous seront aussi proposées (photo ci-dessus) avec la fabrication de cosmétiques, par Afi24.

Enfin, Pôle Emploi mettra à disposition des masques virtuels grâce auxquels vous pourrez faire des simulations d'entretien d'embauche et l'AFT vous fera découvrir les métiers de conducteur routier, préparateur de commandes, cariste... grâce à la réalité virtuelle. Vous aurez aussi l'occasion de réaliser des tests métiers avec la "Méthode de Recrutement par Simulation" (MRS) développée par Pôle Emploi pour révéler vos capacités.

Valentine Labbé, Dupont Restauration, Enedis, Ikéa, Henri Boucher, Primark... seront notamment présents sur le Forum.

Rendez-vous sur le site internet de la Ville pour retrouver l'ensemble des exposants.

Renseignements auprès du PIJ :
03 28 52 66 90
www.ville-lamadeleine.fr

FORUM ALTERNANCE, mercredi 24 avril, de 10h à 16h, complexe Romarin, rue Paul Doumer.
ACCÈS LIBRE. Pensez à amener votre CV !

Pour mon avenir professionnel, je saute sur LE TREMPLIN VERS L'EMPLOI

"Tremplin vers l'emploi", le dispositif proposé par la Ville n'aura jamais aussi bien porté son nom !

Ce dispositif qui permet aux madeleinois d'accéder à un emploi pour une durée d'un mois au sein des services municipaux marque une petite évolution. Désormais, deux parcours seront proposés :

- Si vous avez un projet professionnel déjà défini, vous rejoindrez le service concerné pour la durée d'un mois et expérimenterez la profession.

- Si votre projet professionnel est à définir, vous pourrez découvrir 4 métiers différents, à raison d'un service par semaine.

Pendant toute la durée de votre contrat vous serez accompagnés par le Point Information Jeunesse. Un bilan sera fait au terme de ces 4 semaines d'expérience et de précieux conseils vous seront apportés pour vous orienter dans la suite de votre vie professionnelle.

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous n'êtes ni en situation d'emploi, ni en formation, ni en étude ?

Postulez ! Vous acquerez de l'expérience professionnelle et vous familiariserez avec le monde du travail.

Les postes sont à pourvoir du mois d'avril au mois de septembre :

- aux Services Techniques (maçonnerie, peinture, menuiserie, cimentage...)

- au Service Entretien et ATSEM (entretien des locaux, aide au service de restauration).

Pour postuler :

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à : Monsieur Le Maire – Hôtel de Ville – « Tremplin vers l'Emploi » - 160, rue du Général de Gaulle 59 110 La Madeleine.

Si vous avez besoin d'aide pour préparer votre candidature, n'hésitez pas à demander conseil à l'équipe du PIJ.

POINT INFORMATION JEUNESSE

12, rue du Moulin
Tél. : 03 28 52 66 90
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

OUVERTURE :

**Lundi et mercredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.**
Mardi et vendredi de 9h à 12h.
Jeudi de 14h à 18h.

PC ou MAC, devenir un pro de l'informatique À LA MADELEINE, C'EST FACILE !

AVEC LE CYBER-CENTRE ACOLJAJQ

Avec la volonté d'offrir à chacun la possibilité de maîtriser l'outil informatique, l'Association de Coordination des Loisirs des Jeunes et de l'Animation des Quartiers (ACOLJAJQ) propose, chaque semaine, des initiations et ateliers thématiques variés : créer un diaporama, retoucher des photos, nettoyer son ordinateur, astuces Windows 10, les vidéos et internet...

Initiations à l'informatique :

45€ / trimestre

- > Niveau 1 : Découvrir et appréhender l'informatique, le jeudi de 14h à 16h.
- > Niveau 2 : Approfondir ses connaissances, le mardi de 14h à 16h.

Ateliers thématiques :

5€ / atelier

Le lundi de 14h à 16h.

Les thèmes des ateliers sont régulièrement annoncés sur la page facebook du cyber-centre.

Accès libre :

Accès à l'ordinateur : 0,50€ / 15min

Mardi et jeudi de 16h à 17h.

Vendredi de 14h à 17h uniquement sur rendez-vous.

Renseignements et adhésions :

Association ACOJAJQ :

70 rue de Berkem / 03 20 55 66 05

contact.acoljajq@gmail.com

www.acoljajq.fr

Page facebook : Cyber-centre Acoljajq



AVEC LE CLUB INFORMATIQUE CILAC

Le CILAC est un club Macintosh.

Alors, si vous en possédez un, ce club est fait pour vous ! Les nouveaux adeptes pourront se former et les initiés se perfectionner, aborder les logiciels spécifiques et appréhender les nouvelles technologies. Il est destiné aux personnes utilisant l'outil informatique dans le cadre de la vie courante.

Le club propose des activités et ateliers variés, chaque semaine, du lundi au vendredi : macOS pas à pas, iMovie, Photoshop Elements, iTunes... mais aussi des ateliers libres. Le programme détaillé jusqu'au mois de juin est disponible sur le site internet de l'association.

Tarifs saison 2019 :

Madeleinois : 46€ + 10€ d'adhésion au CCA, soit 56€ pour la saison.

Non Madeleinois : 62€ + 10€ d'adhésion au CCA, soit 72€ la saison.

Renseignements :

Club informatique CILAC

03 20 74 16 20 (uniquement pendant les heures d'ouverture du CILAC).

Hébergé par le CCA, dans le bâtiment du Millénaire, 35 rue Saint Joseph.

Site internet : cilacmadeleine.free.fr

Facebook : ClubCilac



AÎNÉS MADELEINOIS à vos agendas !

SE DIVERTIR AVEC LA VILLE :

> Jeux de société :

mercredi 24 avril et 15 mai, de 14h à 16h à la salle Satgé, 78 rue Saint Charles.

> Thé dansant :

Mercredi 22 mai, de 15h à 18h, au restaurant scolaire, rue Kléber.

> Atelier "produits ménagers" zéro déchet :

Échanges autour du zéro déchet et réalisation de produits ménagers simples et naturels.

Mercredi 5 juin, de 14h à 16h, à l'Espace Dufour, rue du Général de Gaulle.

> Jeux de l'oie géant

Mercredi 12 juin, à 14h, salle Moulin, rue du Moulin.

Rappel : la navette municipale peut vous conduire gratuitement, chaque

premier mardi du mois, au nouveau cimetière, chemin de Wervicq, à Marquette-lez-Lille

Renseignements et inscriptions auprès du service des aînés :

Tél : 03 20 12 21 62

VOYAGER AVEC LE CAFA :

> À Hardelot :

jeudi 25 avril.

Promenade le long du sentier du Marais, près du lac des Miroirs en forêt, repas à l'Hôtel Régina, visite du château suivie d'un café gourmand. Prix tout compris : 73€.

> À Kaarst et Düsseldorf :

les 25 et 26 mai.

Journée japonaise.

Renseignements et inscriptions au chalet alsacien, rue Gambetta les lundis et jeudis de 15h à 17h.

Tél.: 06 71 77 10 66



UN WEEK-END FOOTBALLISTIQUE !

43^{ème} Tournoi International "Robert Turck"

Prenez date ! Le coup d'envoi du traditionnel tournoi de football organisé par le FCM sera donné le samedi 20 avril, à 14h et lancera le 43^{ème} Challenge International "Robert Turck". Les matchs se poursuivront toute la journée puis le dimanche 21, à partir de 9h. Cette seconde journée se terminera par les matchs de poules et le 1/4 de finale à 16h et 16h20. Les matchs de classement seront lancés le lundi 22 dès 9h30, et seront suivis de la 1/2 finale et enfin, la finale très attendue, prévue à 15h30.

Des jeunes footballeurs, venus du monde entier, s'affronteront, cette année encore, sur le terrain du stade Carpentier. Venez nombreux supporter votre équipe favorite !

Le Challenge International "Robert Turck" réunira cette année 24 équipes U13 parmi lesquelles : l'Académie Foot Pro de Dakar (Sénégal), l'équipe de Charleroi (Belgique) tenante du titre, l'Olimpia Satu Mare (Roumanie), le Pestimrei SK et le Kapuvar SE (Hongrie) ainsi que l'équipe de Oujda (Maroc).

Côté équipes françaises vous retrouverez les équipes phares de la métropole lilloise : Villeneuve d'Ascq, Wasquehal, Croix, Roubaix, Lambersart, Lomme, Lille Fives, Lille Moulins mais également la présence d'équipes de la région parisienne, sans oublier l'indispensable participation de l'équipe du Football Club Madeleinois !

**LES 20, 21 ET 22 AVRIL
AU STADE CARPENTIER**

Rue Godefroy

Entrée gratuite.

Restauration et buvette sur place.
Infos au 06 60 90 31 57.

Rendez-vous sur la page facebook du Football Club Madeleinois pour découvrir le programme complet.

FOOT VS MUCO

Pour la 8^{ème} année consécutive, un tournoi de football solidaire, au profit de l'association «Vaincre la Mucoviscidose», réunira différentes équipes de pompiers et polices municipale et nationale des communes alentours.

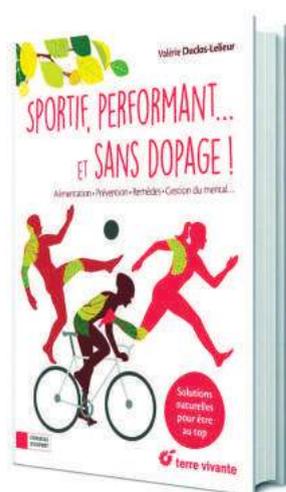
Il se tiendra jeudi 25 avril (à partir de 9h), au stade Carpentier.

Venez nombreux encourager les équipes et manger de bonnes frites fraîches préparées par les bénévoles de l'association ! Restauration au profit de l'association.

Infos : www.vaincrelamuco.org



SPORTIF, PERFORMANT et sans dopage !



Vous pratiquez une activité sportive régulièrement ou êtes sportif de haut niveau ? Vous souhaitez améliorer vos capacités physiques et vos performances tout en prenant soin de votre santé ?

Vous trouverez dans le livre de Valérie Duclos-Lelieur, naturopathe madeleinoise, une mine de conseils pour être en pleine possession de vos moyens :

- qualité et personnalisation de l'alimentation,
- optimisation des fonctions physiologiques,
- prévention des blessures,
- gestion du mental...

L'approche naturopathique proposée dans son ouvrage "sportif, performant... et sans dopage !" vous aidera à mieux préparer une compétition et à optimiser l'entraînement et la récupération, tout en protégeant vos muscles, vos tendons, vos articulations... Elle vous permettra de bien comprendre le fonctionnement de votre organisme, afin de lui apporter tous les éléments dont il a besoin pour le maintenir dans une forme... olympique !

Un ouvrage passionnant et accessible qui intéressera également les coachs, entraîneurs, préparateurs physiques et préparateurs mentaux.

CADRE DE VILLE

Attention !

Les objets que vous souhaitez faire réparer doivent être de taille et de poids raisonnables !

N'amenez pas fours à micro-ondes, machines à laver, sèche-linge ou autres objets volumineux !

SAVE THE DATE

1^{er} REPAIR CAFÉ LE 25 AVRIL !

Vous avez des objets à réparer (électroménager, ordinateur, jouet, vêtement abimé,...) ? Vous souhaitez lutter contre le gaspillage et l'obsolescence programmés en leur donnant une seconde vie ?

La Ville de La Madeleine vous propose de venir faire réparer gratuitement votre matériel du quotidien, par une équipe de bénévoles.

Venez profiter de leur expertise, apprendre des astuces bricolages ou faire profiter la communauté de vos connaissances et de vos compétences dans une ambiance conviviale.

Les appareils apportés doivent être de taille et de poids raisonnables, excluant notamment les fours à micro-onde, les machines à laver, les lave-vaisselles, les sèche-linges et les réfrigérateurs.

Rendez-vous **le jeudi 25 avril entre 18h et 20h** au café Le Vega (95 rue du Pré Catelan) pour le premier Repair Café mensuel.



PREMIÈRE ÉDITION DU REPAIR CAFÉ
jeudi 25 avril de 18h à 20h
Accès libre - réparation gratuite

JARDINEZ NATURE,

halte aux pesticides !

Vous avez un jardin et vous commencez les travaux du printemps ?

Savez-vous que, depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker chez vous des pesticides chimiques que cela soit pour jardiner ou désherber ?

Voici des techniques alternatives pour jardiner autrement et naturellement !



Pour remplacer les produits phytosanitaires interdits, les jardiniers peuvent adopter des techniques alternatives et jardiner sans pesticide de synthèse.

Voici quelques idées pour jardiner autrement et naturellement :

> **L'utilisation de compost** qui est un engrais riche et équilibré.

La Ville subventionne l'achat de composteur et lombricomposteur (50 %, limité à 50 €).

> **Le choix des plantes, du lieu et du moment** : une plante bien adaptée en fonction des conditions climatiques et du type de sol, semée ou plantée au bon moment, au bon endroit, et bien

entourée donnera le meilleur d'elle-même. Faites les bonnes associations de plantes comme l'aneth avec les carottes et le concombre.

> **Le paillage du sol** à l'aide de paille, d'écorce, de tonte de gazon ou de broyat de branches. Il permet de se débarrasser des adventices, de maintenir l'aération et la souplesse du sol et de nourrir les êtres vivants qui s'y trouvent. Il limite le dessèchement en été et la prolifération des herbes non désirées de l'automne au printemps. Après dégradation, il contribue également à la formation d'humus aidant à la fertilité du sol et à la vitalité des plantes.

- **Privilégiez le binage/sarclage** : désherber à la main ou à l'aide d'un outil (sarcloir, binette) permet d'aérer le sol, de limiter l'évaporation, d'enlever les « herbes indésirables » au stade de plantules et... de se maintenir en forme.

- **Aidez-vous des insectes utiles** : pour jardiner au naturel, il est possible de s'aider des «auxiliaires», c'est-à-dire des insectes «utiles» qui s'occuperont pour vous des hôtes indésirables (exemple des larves de coccinelles pour éliminer les pucerons).

www.jardiner-autrement.fr

Promenez votre chien EN LAISSE

Vous avez un chien et le promenez régulièrement dans les rues madeleinoises.

Voici le rappel des règles essentielles à respecter :

> **Tenez-le en laisse.**

L'article 12 de l'arrêté municipal de septembre 2014 rappelle que "sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse, pourvus d'un procédé d'identification de leur propriétaire...", et qu'il est interdit de laisser circuler les chiens, même en laisse, dans les parcs, à l'exception des chiens guides d'aveugles".

> **Ramassez les déjections de votre animal**, interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts et les espaces de jeux pour enfants, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal sous peine de se voir verbaliser.



CONSOMMER LOCAL, c'est possible

A La Madeleine, plusieurs réseaux de distribution de produits locaux existent et vous permettent de privilégier l'achat de produits frais et/ou de saison.

Adhérez à l'AMAP !

Si vous souhaitez profiter d'un panier de légumes de saison une fois par semaine, vous pouvez adhérer à l'AMAP, association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Les légumes bio proviennent de "La ferme de l'Aubépine" à Bois Grenier, exploitation familiale tenue par Laurent Desbuisson, qui cultive en bio depuis ses débuts en 1997.

Chaque semaine, les adhérents viennent chercher leurs paniers sur la place du marché, le mercredi entre 18h30 et 19h30.

1 panier coûte entre 8,5 et 12,5 €.

L'adhésion peut se faire en cours d'année.

amapdelemadeleine@gmail.com
Adeline CARAES au 06 77 29 44 88

Dites oui à la ruche qui dit OUI !

A la "ruche qui dit oui", les commandes se font en ligne, les produits, eux, se récupèrent lors de marchés éphémères organisés par les responsables de ruche.

A La Madeleine, les producteurs proposent chaque semaine des produits frais et locaux que vous

pouvez commander jusqu'au lundi soir.

Les distributions sont organisées chaque jeudi, de 17h30 à 19h30 à la résidence Saint Maur, autour d'une dégustation offerte de produits locaux et d'animations régulières (voir notre photo).

Lors de la distribution, vous rencontrez chaque producteur qui vous remet les produits que vous avez commandés.

Envie d'en savoir plus ? Les distributions sont ouvertes à tous, vous pouvez donc venir rencontrer les producteurs, découvrir le fonctionnement de la ruche et poser toutes vos questions lors d'une distribution, même si vous n'avez pas passé de commande, l'équipe de la ruche vous accueillera toujours avec plaisir !

laruchequiditoui.fr

Marie-José et Eric Péro, responsables de la ruche de La Madeleine au 06 26 97 39 56

Potager city

Le principe de Potager city, c'est de disposer chaque semaine d'une box de produits locaux accompagnés de recettes.

Depuis 2007, Potager City sème les graines d'une agriculture durable et locale. En commandant chez

Potager city, vous avez la garantie de consommer responsable.

Un point-relais se trouve à La Madeleine, aux Halles Modernes au 110 avenue Saint-Maur

Plus d'infos sur www.potagercity.fr



TRAVAUX LIANE 5 rue du Général de Gaulle



Jusqu'au 20 avril, des travaux de mise aux normes des arrêts de bus rue du Général de Gaulle (face à la piscine municipale et sur le trottoir opposé) sont en cours de réalisation afin d'installer les portions de voies dédiées à la Liane 5.

Jusqu'au 11 avril, la société GDPT procède à la réfection des trottoirs du tronçon compris entre la rue Paul Doumer et la rue Aristide Briand côté pair.

A l'issue de ces travaux, il sera procédé au remplacement de l'arrêt de bus "Pompidou" situé au 116 rue du Général de Gaulle (près de l'école Bettignies) par l'arrêt "Chaufour" qui

sera relocalisé au 60 rue du Général de Gaulle.

Deux places de stationnement seront créés au niveau du 116 de la rue.

Des travaux de borduration seront par ailleurs réalisés sur les trottoirs côté impair au niveau du n° 93 de la rue du Général de Gaulle.

Pendant toute la durée des travaux la circulation est maintenue.

Ces différents aménagements donneront par la suite lieu à des travaux de réfection de la chaussée rue du Général de Gaulle et rue Jeanne Maillotte.

Pendant les travaux, vos commerces restent ouverts (voir page 9).

OBJECTIF : 300 000 KM !

Challenge métropolitain du vélo

En 2018 nous avons parcouru 240 000 km. Cette année, l'objectif est d'atteindre tous ensemble les 300 000 kilomètres !

Cette année, la Métropole Européenne de Lille a décidé de renouveler l'aventure du challenge métropolitain du Vélo et vous invite à y participer, du 1^{er} au 31 mai.

Seul ou en équipe, l'objectif est de parcourir le plus grand nombre de kilomètres à vélo lors de vos trajets quotidiens et d'atteindre les 300 000 kilomètres (via l'application "naviki") !

Il n'y a que des bonnes raisons pour participer ! Pour le défi, pour garder la forme, pour s'amuser, pour agir en faveur du climat, pour faire des économies, pour arriver le premier au bureau... La participation au challenge est entièrement gratuite et de nombreux lots seront à gagner durant le mois de mai.

Créez votre équipe ou rejoignez celle déjà créée par la Ville, nommée : "Ville de La Madeleine" !

Renseignements et inscriptions : www.lillemetropole.fr/lechallengevelo ou service développement durable au 03 20 12 79 75



L'ACTU TRAVAUX

du réseau de chaleur avenue de la République

Chaque mois, nous vous tenons informés de l'avancée des travaux du réseau de chaleur avenue de la République. Pour rappel, cette "autoroute de la chaleur" inédite en France est installée par la société Covalys, mandatée par la Métropole Européenne de Lille.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la phase entre la rue Berthelot et le carrefour Botanique est en cours.



Phase 1 :

A partir du 8 avril 2019, pour une durée prévisionnelle de 3 semaines, les travaux de cette phase concernent le tronçon de la rue Berthelot jusqu'au carrefour Botanique.

Dans ce secteur seront mises en place les dispositions suivantes :

- > Le carrefour Botanique sera fermé à la circulation mais la traversée piétonne et cycliste sera maintenue.
- > La circulation sur une voie sera possible sur la chaussée latérale.
- > La piste cyclable sera fermée pour le stockage du matériel. Les cyclistes seront invités à emprunter les voies latérales.

CHANGEMENT DU PLANNING INITIAL :

La phase initialement prévue jusqu'au 6 avril entre Saint Maur et Berthelot est reportée à une date ultérieure.

En effet, en raison de l'attente de l'arrêté de circulation de la part de la Ville de Marcq-en-Baroeul, le calendrier a été modifié, la phase 1 n'a pas pu démarrer et sera planifiée à une date ultérieure et non connue.



Les dates annoncées sont susceptibles de modifications selon l'avancée du chantier.

INFOS TRAVAUX

Réfection des trottoirs, canalisations d'eau...

> Travaux de réfection des trottoirs rue Lamartine

Depuis le 25 mars et pour une période prévisionnelle de 3 semaines, la société PRODUCO mandatée par la Société EJM procède à la réfection des trottoirs de la rue Lamartine. Pendant toute la durée du chantier, le stationnement et la circulation seront interdits rue Lamartine de 8h à 17h. Un accès riverain sera possible le week-end et le soir à partir de 17 h.

> Travaux de réfection des trottoirs rue A. Briand

A compter du 8 avril et pour une durée prévisionnelle de 2 semaines, la société PRODUCO mandatée par la société EJM procédera à la réfection des trottoirs rue

Aristide Briand.

Pendant toute la durée du chantier, le stationnement et la circulation seront interdits de 8h à 17h.

Une déviation sera mise en place par la rue Saint Maurice pour les véhicules provenant de la rue du Général de Gaulle.

> Travaux de renouvellement de canalisations d'eau rue du Général de Gaulle.

Depuis le 1^{er} avril et jusqu'au 19 avril, la société SOGEA procède pour le compte de SOURCEO à des travaux de renouvellement des canalisations d'eau de

la rue du Général de Gaulle.

Pendant toute la durée de cette 5^{ème} et dernière phase de travaux, le stationnement sera interdit et les trottoirs rendus inaccessibles face aux numéros 186-190-192-204-226-238 et 244 de la rue du Général de Gaulle.

> Travaux Liane 5 rue du G. de Gaulle (voir en p19)

Vos commerces madeleinois restent ouverts pendant la durée des travaux.

COUPURE DE GAZ

Interview de Didier Cousin, directeur territorial GRDF



Le jeudi 28 février dernier, 3 500 foyers madeleinois ont été touché par une panne d'alimentation en gaz. Nous avons rencontré Didier Cousin, directeur territorial GRDF Hauts de France, qui a répondu à nos questions. L'occasion de revenir sur cet incident technique et les étapes de la gestion de la coupure de gaz à La Madeleine.

> Quelle a été l'origine de la panne privant 3 500 foyers de gaz ?

Une défaillance de matériel sur le réseau d'alimentation de gaz naturel est à l'origine de l'interruption de la distribution de gaz de 3 500 foyers Madeleinois, le 28 février 2019 matin.

> Quel a été le plan d'interventions pour rétablir le gaz ?

Afin de pouvoir réparer le poste défaillant, il a été nécessaire de couper les clients raccordés sur ce poste et de purger le réseau sur 3 secteurs bien délimités : secteur 1 (500 clients), secteur 2 (1500 clients) et secteur 3 (1500 clients).

Après réparation de la défaillance de matériel, GRDF a mobilisé des techniciens gaz venant de la métropole lilloise dans un premier temps, puis de toute la région Hauts-de-France et de Normandie pour remettre en service les clients coupés le 28 février soir pour le secteur 1, le samedi 1er mars pour le secteur 2 et le dimanche 3 mars pour le secteur 3.

Les procédures de sécurité réclament la présence physique de l'habitant pour pouvoir remettre en service l'alimentation en gaz, ce qui a parfois nécessité plusieurs passages, en cas d'absence de l'occupant.

> Combien de personnes ont été mobilisées ?

60 techniciens ont été mobilisés le jour du déclenchement de la panne, pour atteindre 100

techniciens en fin de semaine.

De plus, afin d'assurer une relation clientèle de qualité, une quarantaine de collaborateurs de la direction commerciale de GRDF Hauts de France ont été mobilisés pendant une semaine pour rassurer les clients et apporter les informations nécessaires et proposer des services adaptés aux circonstances.

> Quelles actions ont été mises en place pour accompagner les Madeleinois privés de gaz et quel a été le partenariat entre GRDF et la Ville ?

Des travaux ont été réalisés sur le domaine public, pour modifier certaines canalisations afin d'accélérer le rétablissement.

A cet effet, des trous ont été effectués en urgence dans les chaussées pour modifier les installations et nous nous sommes efforcés de rétablir au plus vite l'ensemble des voies concernées par du remblais dans un premier temps, puis progressivement par un revêtement à l'identique.

En lien avec le CCAS, GRDF a procédé à une opération d'appels sortants auprès des personnes fragiles. 130 repas ont été distribués aux Madeleinois (+ 70 donnés aux Restos du Cœur) et 160 radiateurs ont été prêtés.

La Ville a mis à disposition la salle Malraux, les services d'accueil en mairie et du CCAS en accompagnement de GRDF. La Ville a accompagné et relayé la communication aux Madeleinois via son site internet et son site facebook.

Les relations avec la mairie ont été très franches, étroites et constructives.

> Quelle communication a été mise en place de la part de GRDF ?

Dès la soirée du 28 février, 15 collaborateurs de la direction commerciale de GRDF Hauts de

France sont allés à la rencontre des clients du secteur 3 (qu'il était prévu de remettre en service plus tard) pour expliquer la situation, les rassurer et leur proposer des prêts de radiateurs. Au total, 1000 habitations ont été visitées le soir même.

Dès ce moment, une communication régulière s'est mise en place avec l'appui de la mairie via internet et Facebook. Nous avons également informé régulièrement les correspondants de la Voix du Nord et les responsables de la Préfecture et de la DREAL.

Certains clients ont essayé de se remettre en service par eux-mêmes, empêchant de fait le rétablissement de la totalité du réseau gaz. Nous avons par conséquent distribué des consignes dans les boîtes aux lettres pour demander de ne pas intervenir sur les installations et pour prévenir d'un avis de passage du technicien GRDF.

Enfin une permanence d'accueil client GRDF a été mise en place salle Malraux pour recevoir les clients, les rassurer et organiser le prêt de radiateurs et la distribution de repas.

> Monsieur le Maire a suggéré que GRDF fasse un geste commercial vers ses clients madeleinois victimes de la coupure. Quelle suite allez-vous donner à cette suggestion ?

GRDF a mobilisé des moyens matériels et humains inédits, pour limiter la gêne occasionnée. Un traitement personnalisé des personnes en situation fragile a été appliqué.

Les habitants ayant subi des préjudices sont invités à déclarer l'incident à leur compagnie d'assurance et à se faire connaître de GRDF (GRDF Services consommateurs - TSA 85101-27091 EVREUX Cedex), accompagnés des justificatifs nécessaires.

VU ET LU !

sur les réseaux sociaux

"Allez, maintenant, soyons un peu positifs, et regardons ce qui va bien :

1) Les équipes d'intervention sont franchement sympas. Ils répondent à toutes les questions (autant qu'ils peuvent en tout cas), ils ont le sourire, même quand on les interpelle dans la rue sans qu'ils soient directement en train de s'occuper de notre maison.

2) Je suis allé au PC GRDF de l'Espace Malraux. Et clairement, c'est une ambiance de gestion de crise mais sérieuse et tout le monde (j'insiste) est très prévenant. L'accueil est franchement sympa de nouveau, et ils

s'activent.

3) C'est long (ah ça oui !) mais c'est aussi parce qu'avec le gaz, ils ne veulent prendre aucun risque. Tout cela a l'air assez technique, et le prestataire doit viser le risque 0 et rien d'autre ! Imaginons qu'ils remettent en route et qu'une maison explose avec des personnes dedans..... on aura l'air bien à nous plaindre pour nos 17° dans notre maison pendant quelques jours.

4) Il y a finalement pleins de trucs encore possibles sans gaz (Internet, le grille-pain et la machine à laver la vaisselle !).

5) La Ville de La Madeleine assure pas mal sur la comm' et sur le CCAS.

Enfin, 6), il y aura peut-être un baby-boom à La Madeleine dans 9 mois, puisque les Madeleinois ont envie de se mettre sous la couette plus tôt pour être au chaud !! Finalement, un seul point négatif : ça promet des difficultés à cause de l'afflux d'inscriptions au conservatoire dans 5 ans et 9 mois."

CULTURE ET SORTIES

DES CANARDS parmi les poules !



À l'occasion de la chasse aux œufs du 22 avril, vous pourrez aussi acheter votre canard pour la Duck-Race du 12 mai - cf ci-contre.



MA DEÛLE ET MOI, Pédalos, guinguette et course de canards !

Pour découvrir ou redécouvrir les bords de Deûle madeleinois et leur donner un air de fête, vous avez rendez-vous pour une nouvelle animation haute en couleurs et en surprises le dimanche 12 mai prochain : "Ma Deûle et moi". De nombreuses animations seront proposées, pour toute la famille, ainsi que pour la première fois à La Madeleine, une duck-race !

Sur les bords de Deûle madeleinois, des pontons flottants seront installés afin de vous permettre d'accéder aux barques et aux vélo-pédalos. A l'intérieur des pontons, vous pourrez aussi faire du kayak, du water-roller, du paddler et du pédalo.

Sur les quais, une "guinguette" sera installée avec un espace restauration, sucré et salé, et une scène live animée par "Bals à Blanck" à 10h, 12h30, 15h et 17h. Pour les petits, un stand pêche aux canards (nombreux lots offerts par iléo), et un bassin catamarans en bois seront proposés.

Prenez également place sur l'un des 40 transats installés et assistez à la **première duck-race madeleinoise**,

organisée en partenariat avec le Rotary Club Lille La Madeleine (cf ci-dessous) qui se disputera à 11h au départ du pont Sainte Hélène.

Plusieurs centaines de ces palmipèdes sur-entraînés se placeront sur la ligne de départ, installée à proximité de la scène flottante, sous la surveillance d'un huissier. Encouragez votre ou vos canard(s) le long de cette course effrénée !

MA DEÛLE ET MOI : dimanche 12 mai de 10h à 18h, rue du Quai. Ouvert à tous, gratuit.

Pour tous renseignements :
service animation au 03 20 12 79 79
www.ville-lamadeleine.fr / Facebook

J'ACHÈTE MON CANARD

La première course de canards madeleinoise est organisée en partenariat avec le Rotary Club Lille La Madeleine. Tous les bénéfices seront consacrés à la recherche médicale sur la maladie d'Alzheimer et versés à la fondation ALZHEIMER. Chaque acheteur recevra un ou des ticket(s) numéroté(s) correspondant(s) à son ou ses canard-coureur(s). Adoptez donc un ou plusieurs canards pour la bonne cause et encouragez-le tout au long de la course. Les premiers canards à franchir la ligne d'arrivée permettront à leurs détenteurs de remporter de très beaux lots : chèques voyages d'une valeur de 2 000 € et de 1 500 €, cartes cadeaux de 1 000, 600 et 400 € et d'autres nombreux lots.

Pour acheter votre canard, rendez-vous sur la billetterie : www.weezevent.com/duckrace-lamadeleine
1 canard : 4€ / 3 canards : 10 € / Infos et règlement : www.rotary-lillelamadeleine.org



VOTRE "ELDORADO", participez au salon des artistes

Poussez la porte de l'Eldorado et partez à la conquête de nouveaux mondes, voilà l'invitation lancée aux métropolitains dans le cadre de Lille 3000 qui démarrera le 27 avril. L'invité d'honneur de cette 5^{ème} édition est en effet le Mexique avec ses artistes contemporains et la richesse de ses cultures populaires.

Pour l'édition estivale du salon des artistes madeleinois, qui se tiendra du 29 juin au 6 juillet, vous êtes aussi invi-

tés à présenter vos œuvres autour de ce thème. Laissez-vous inspirer par l'Eldorado, ce mirage d'une contrée légendaire, son mythe, sa conquête, son utopie, le voyage, la migration, la nature...

PARTICIPEZ AU SALON DES ARTISTES MADELEINOIS :
Inscrivez-vous, gratuitement, avant le 26 avril auprès du service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr



LE DÉFILÉ des bonnes affaires madeleinoises !



Dimanche 19 mai, 8h du matin, rue du Général de Gaulle à La Madeleine. Plus de 500 exposants viennent de dévoiler leurs trésors. Le défilé des bonnes affaires peut démarrer ! L'Union des Commerçants, Artisans et Professionnels de La Madeleine vous donne rendez-vous pour le **vide-grenier de la rue du Général de Gaulle, dimanche 19 mai, de 8h à 16h.**

A 15h45, ne manquez pas le traditionnel lancer de madeleines du balcon de l'Hôtel de Ville.

Vous pouvez encore réserver votre emplacement en ligne jusqu'au 12 avril pour les Madeleinois et après cette date pour les "extérieurs" (en fonction des emplacements disponibles). Tarifs : 5 € le mètre. Emplacements de 2, 4 ou 6 mètres. Aucun professionnel non agréé par l'UCAP ne sera autorisé. Aucune réservation par courrier ni auprès de la mairie).

Renseignements, règlement complet et réservations auprès de l'UCAP uniquement :
www.ucap-lamadeleine.fr
ou sur facebook [ucap la madeleine](https://www.facebook.com/ucap.lamadeleine)

C'EST LE POMPON !



La bonne odeur de barbe à papa ou la pomme d'amour que l'on partage (ou pas), l'intemporelle chenille, les incontournables auto-tamponneuses, la traditionnelle pêche aux canards et le carrousel et son pompon qui, décroché, offre un tour gratuit pour le plus grand plaisir des petits... et de leurs parents !

RENDEZ-VOUS PLACE DU MARCHÉ, DU 11 AU 15 MAI POUR LA DUCASSE

FOIRE AUX LIVRES, réservez votre emplacement !



Rens. auprès du service culturel
au 03 20 12 79 98

Réservez, gratuitement, votre emplacement pour la foire aux livres du 28 septembre prochain (de 9h à 13h30, dans la cour de l'école Rostand). **Inscriptions pour les Madeleinois uniquement à partir du 15 avril** (bulletins d'inscription à retirer et à redéposer à l'accueil de la mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

MÉDIATHÈQUE, tous vos rendez-vous

A l'occasion de la Fête Mondiale du Jeu, un temps festif sera proposé à la Médiathèque le samedi 25 mai.

Pour commencer, rendez-vous pour un apéro quizz, à 11h30, dans l'auditorium.

Puis, de 14h30 à 17h30, différentes animations sont au programme :

- jeux vidéo sur écran géant dans l'auditorium,
- jeux vidéo sur d'anciens modèles de consoles et des bornes arcade,
- des jeux familiaux : dés, plateaux, lettres, stratégie...
- des jeux d'extérieur dans le jardin (si le temps le permet !).



SUR VOS AGENDAS :

> **La séance des "cinéphiles"**
Samedi 20 avril à 15h
Pour les amoureux du 7^{ème} art.

> **La séance "popcorn"**
Samedi 11 mai à 15h
Des films familiaux, dès 7 ans.

> **Les Mots partagés**
Samedi 4 mai de 10h30 à 12h30
Comité de lecture (à partir de 14 ans).

Médiathèque :
72 rue Gambetta
Tél : 03 59 09 59 09
www.mediathequelamadeleine.fr
Facebook

Ouverture : le mardi de 14h à 19h, les mercredi, vendredi et samedi de 10h à 18h.

Vacances scolaires : les mardi, mercredi et vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.



La comédie qui pétille : **ÉPINARDS, PORTE-JARRETTES & JACUZZI**

MARDI 23 AVRIL À 19H30, ESPACE MALRAUX, rue Guynemer.

À partir de 8 ans - Durée : 1h30 - Billetterie à la Médiathèque et à la mairie. **GRATUIT.** Renseignements auprès du service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr

Déborah, Sandrine et Bérandère ont décidé de prendre soin d'elles, de faire une pause face au tracés du quotidien. Elles ont besoin de se faire plaisir ! C'est Sandrine qui va leur concocter un petit moment «smooth», loin du monde, des enfants, du métro, des impôts, du boulot... Un moment hors du temps comme une bulle de légèreté dans ce monde de brutes...

Mais, forcément, avec ces 3 là, rien ne va se passer comme prévu...

Un spectacle hilarant, baignant dans une atmosphère détendue. Quoi que... Comme dit la chanson «il en faut peu pour être heureux», alors, venez voir les girls dans leur espace détente, spa et tralala et peut-être en sortirez-vous un peu plus heureux, en tout cas plus détendus, zen, avec une petite odeur d'encens qui encense nos sens...

Après les 2 premiers volets d'épinards et porte-jarretelles, vous allez adorer retrouver cette nouvelle comédie pétillante !

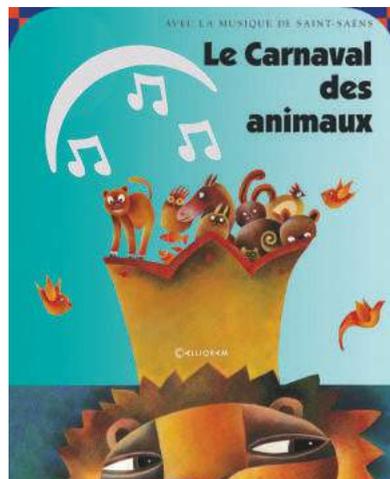
LE CARNAVAL DES ANIMAUX

Par le Conservatoire de Musique

“Le Carnaval des animaux” est une suite musicale pour orchestre composée par Camille Saint-Saëns en 1886. 14 tableaux, de 40 secondes à 3 minutes 15, s'enchaînent, chacun s'inspirant d'un animal. L'orchestration est différente pour chaque animal, l'orchestre se retrouvant au complet uniquement dans le tableau final.

Pour évoquer la tortue par exemple, le thème est bien évidemment lent et interprété par les violoncelles et les altos. Pour l'éléphant, la contrebasse est soutenue par des accords de piano. Pour le célèbre thème de l'aquarium, tournoyant et scintillant, l'harmonica de verres est à l'honneur et pour la volière, le thème est tenu presque exclusivement par la très gracieuse flûte.

Un défilé animaleresque, en musiques, qui vous permettra une approche de différents instruments et une découverte unique du monde de la musique classique.



RÉINSCRIPTIONS AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Les réinscriptions pour les anciens élèves du Conservatoire de Musique se tiendront du **13 mai au 8 juin**. Réinscriptions en ligne via l'extranet du Conservatoire ou aux heures d'ouverture du secrétariat : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 20h30, mercredi de 8h45 à 12h45 et de 13h45 à 19h45 et samedi de 9h à 13h.

Pour les nouveaux élèves, inscriptions à partir du 11 juin.

Pour tous renseignements :
Conservatoire de Musique
Place des Fusillés et Déportés
Tél : 03 20 31 24 23
conservatoire@ville-lamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr

MARDI 7 MAI À 19H30 au Conservatoire de Musique, place des Fusillés et Déportés. Renseignements et réservations auprès du Conservatoire au 03 20 31 24 23 ou conservatoire@ville-lamadeleine.fr
À partir de 8 ans. Places limitées. **GRATUIT.**

CONTES EN COCON, sous une yourte dans le parc Malraux



© Sébastien Pouilly

Et si le moment était venu de tordre le cou aux histoires de grand méchant loup ? Avec la compagnie “Voyageuse immobile”, les contes vous entraîneront au cœur d'un monde où la nature et le sauvage sont à l'honneur. Un voyage en musique et en chansons dans l'univers des contes merveilleux mené tambour-battant par un duo qui laisse la part belle au mouvement et à l'improvisation ! La poésie, l'hu-

mour et l'étrange se côtoient pour célébrer l'animalité qui palpite en l'homme...

Une féroce déclaration d'amour au loup !

Avec “Contes en Cocon”, retour aux origines du conte nomade, des histoires en veillées, des histoires portées de voyages en voyages... dans un cocon chaleureux et convivial, dans une yourte en plein cœur du Parc Malraux.

MERCREDI 15 MAI, dans le parc Malraux, rue Guynemer. À 15h pour les enfants à partir de 4 ans (durée : 40 mn) et à 18h pour les enfants à partir de 6 ans (durée 1h).

Renseignements : service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr
GRATUIT. Billetterie : à la Médiathèque et à la mairie.

Un artiste du Merveilleux, NIKO & SES PUPPETS



Réalisateur pour France Télévision, comédien, directeur artistique, meneur de revue..., Nicolas Bernard, Madeleinois depuis 15 ans, a définitivement une âme d'artiste. "Mon parcours a été marqué par de très belles rencontres, artistiques comme humaines" se souvient-il, "mais un jour, j'en suis arrivé au constat qu'il me manquait quelque chose. J'avais aussi envie de toucher le cœur des gens...". C'est pour cela qu'en 2017 Nicolas se lance, en solo, et décide de proposer des spectacles pour les enfants (mais pas que !) composés d'un conte merveilleux, de magie et d'illusion... et de beaucoup d'amour. "C'était une

évidence" confie-t-il. Après différentes épreuves de vie, l'âme d'enfant de Nicolas a rejoint son âme d'artiste donnant naissance à "Niko & ses puppets". Avec ses différents personnages (au moins une bonne centaine !), davantage Muppets que Guignols, ses spectacles sont l'occasion de passer un moment magique et de transmettre, sans morale aucune, des messages bienveillants : redonner confiance, inciter à suivre ses rêves ou à écouter son cœur... Des spectacles interactifs dans lesquels les enfants sont toujours invités à participer et dans lesquels les parents se retrouvent toujours aussi. "Avec les marionnettes, tout devient possible !". Il

est vrai que dès lors que le "montreur de marionnettes" enfle l'une d'entre elles sur son bras, elle prend immédiatement vie, comme par magie. Les marionnettes de Niko sortent tout droit de son imagination. Il les dessine, leur donne une personnalité, une voix, une âme. Elles sont ensuite fabriquées dans le monde entier : Italie, New-York, Australie... Les histoires sont entièrement écrites par Nicolas, ce qui n'est pas difficile tant il fourmille d'imagination !

En compagnie de Miss Toufflette, du professeur Magicus, de Lady Violette, du dragon doudou (photo ci-dessous), de l'elfe facétieux, de la sorcière qui a un p'tit zeveu sur la langue, ou encore du roi qui se trompe toujours dans ses mots, Niko intervient dans les écoles, les centres de loisirs, les associations, les maisons de retraite... "Niko & ses puppets" peuvent aussi se déplacer chez vous pour animer un goûter d'anniversaire par exemple.

Passionné, généreux, "habité", Nicolas, à l'image de ses marionnettes est un personnage touchant et attachant qui saura vous faire voyager dans son univers, coloré, fantaisiste et poétique, que vous soyez un petit ou un grand enfant.



www.lavievousaime.com

niko.spectacle@yahoo.fr

Tél : 06 61 12 08 15

Suivez les aventures de Niko & ses puppets sur Facebook

BLOC-NOTES

AVRIL

Dimanche 14

Ypres : circuit des remparts et tour du lac de Zillebeke (10 km) avec l'association Randonnées et Découvertes.

Rens. au 06 37 91 50 72

Du 23 avril au 18 mai

Eldorado ! La galerie des ateliers Exposition des travaux d'élèves.

Au Millénaire, 35 rue Saint Joseph. Rens. auprès du CCA au 03 20 55 19 51 ou www.cca-lamadeleine.fr

Samedi 27

Cobrieux : circuit de la Commanderie (11 km) avec l'association Randonnées et Découvertes.

Rens. au 06 37 91 50 72

MAI

Dimanche 12

Maroilles : rando de 18 km avec l'association Randonnées et Découvertes.

Rens. au 06 37 91 50 72

Dimanche 19 mai

Façad'Art 2019

Aufour du thème "Bord à Bord", l'association Berkem Label vous invite à une nouvelle édition de Façad'Art, labellisé Lille 3000.

Détail dans notre prochaine édition et auprès de l'association au 06 80 15 35 58 ou www.filrouge-berkem.fr

Du 27 mai au 22 juin

Expo Kowalak

Rencontre picturale de 2 générations avec Bernard et Hugo Kowalak.

Au Millénaire, 35 rue Saint Joseph.

Rens. auprès du CCA au 03 20 55 19 51 ou www.cca-lamadeleine.fr

Jeudi 16 mai

Nat'Mohair à Vertain

Avec un guide, partez à la découverte d'un univers tout doux, celui du Mohair qui n'aura plus aucun secret pour vous !

Inscriptions et renseignements auprès du Syndicat d'Initiative au 03 20 74 32 35.

JUIN

Jeudi 6

Musée de Flandre à Cassel

Découvrez l'exposition "Fêtes et Kermesses au temps des Brueghel".

Inscriptions et renseignements auprès du Syndicat d'Initiative au 03 20 74 32 35.

ARTISTES, ouvrez vos portes !

Chaque automne, les «Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes» sont des rendez-vous incontournables de découvertes et de rencontres avec les artistes du Nord, du Pas-de-Calais et de Flandre (B). C'est l'occasion de pousser leurs portes pour découvrir un florilège de disciplines : peinture, création textile, dessin, photographie...

Cette nouvelle édition permettra à chacun d'aller à la rencontre d'un grand nombre d'artistes de l'euro-région, pour échanger, dans l'intimité directe de leur atelier, l'endroit idéal pour les écouter vous parler de leur passion et de leur savoir-faire.

Pour les artistes Madeleinois qui souhaitent s'inscrire, rendez-vous sur le site poaa.lenord.fr

ON A AIMÉ



1



2



3



4



5

1 Arbres, parcs et jardinières en fleurs... plus aucun doute, le printemps est de retour à La Madeleine !

2 et 3 Quand Niko n'est pas là, ses puppets dansent... Dès que l'artiste madeleinois s'absente de son atelier, Wiktor et Coquette (photo 2) tentent tout pour dérober le grimoire de leur créateur. Le livre magique contient en effet toutes les belles histoires qu'il a imaginées pour donner vie à ses puppets. Mais heureusement, Bidule (photo 3), le chat de la maison, est là pour veiller au grain ! "Avec les marionnettes, tout devient possible !" nous explique Nicolas dans l'article qui lui est consacré page 15... et après cette histoire, nous voulons bien le croire !

4 Plus de 121 super-héros, pirates, fées, vikings, aviateurs et rois se sont rendus au "Job dating" organisé par la Ville dans l'espoir d'animer l'été des petits madeleinois. C'est la seconde édition de cette "opération recrutement" originale, qui se déroule dans la bonne humeur et la fantaisie propres aux animateurs ! Le sérieux était quant à lui de mise pour constituer les équipes d'encadrement qui prépareront et animeront un été de rêve pour les enfants des accueils de loisirs.



6

5 et 6 À l'image d'Océana, 9 ans, les participants à l'opération "Hauts-de-France propres" étaient prêts à en découdre avec les déchets, au départ du grand nettoyage organisé le 23 mars dernier. Forts d'une motivation sans faille et d'une détermination à toutes épreuves, ils ont débarrassé les rues de près de 700 kg de déchets ! Parmi les participants, notons la mobilisation en force des associations madeleinoises. En effet, le Football Club Madeleinois, l'USWL Handball ou encore les Ateliers A.M.I.S. sont venus en nombre pour améliorer notre cadre de vie !



7 Parisienne d'origine, Emilienne Ne a rejoint la résidence madeleinoise "Les Capucines" en 2005. C'est ici qu'elle a fêté ses 100 printemps le 7 mars dernier. Pour célébrer l'évènement, son frère, sa belle-sœur, son assistante de vie et Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, se sont joints aux résidents et au personnel des "Capucines" pour lui chanter la chanson de circonstance et lui offrir quelques présents bien mérités !

8 Quelle surprise pour 3 jeunes madeleinois qui, en rentrant de soirée, sont tombés nez à nez avec deux poneys se promenant tranquillement sur la latérale du Grand Boulevard. Pour les sécuriser, ils les suivent, les empêchant de rejoindre la voie centrale, avant de les arrêter au coin de l'Avenue Simone. Avertie, Stéphanie Poullie, Adjointe d'astreinte ce week-end-là, se rend sur les lieux. Direction le parc Anne Frank non loin de là. Les deux poneys, emmenés par l'élue et les jeunes madeleinois, y ont ainsi passé une nuit paisible. Prévenu, le centre équestre de Marcq-en-Baroeul est venu les rechercher le lendemain matin. Les coquins avaient réussi à ouvrir le loquet de la porte du centre pour partir à l'aventure dans les rues de La Madeleine.

9 Le lundi et le vendredi sur le marché, et tous les jours dans les nombreux commerces de la ville, il n'y a pas d'âge pour faire ses courses à La Madeleine ! Rendez-vous en page 4 pour découvrir le dossier du mois, consacré au commerce local.

10 Bavarder, rigoler, jouer, raconter des histoires, partager des secrets... c'est aussi ça la cantine ! Et ça peut être bruyant... très bruyant ! Pour améliorer les conditions d'accueil des petits madeleinois dans le restaurant scolaire Kleber, sans nuire à ces petits plaisirs, la Ville y a réalisé des travaux pour améliorer l'acoustique. Parmi ces travaux, la pause des panneaux géants illustrés par des images de La Madeleine. Visiblement les enfants apprécient ! Plus d'infos page 16.

MON PARCOURS CULTUREL avec le CCAS

AU PROGRAMME

• Axe "découverte" :

- Les Mandrakes d'Or (spectacle de magie) : le samedi 25 mai
- Visite de la maison du nougat : le mercredi 28 août
- Concert (univers Mickaël Jackson) : le jeudi 5 décembre

• Axe "patrimoine" :

- Visite du Vieux Lille et dégustations : le lundi 15 avril
- Musée de la vie rurale : le jeudi 31 octobre
- Marché de Noël et visite du Beffroi et des Boves d'Arras : le samedi 30 novembre.

Le Centre Communal d'Action sociale madeleinois est le premier «interlocuteur» de la politique sociale et solidaire menée par la Ville.

Accueil, écoute, accompagnement, orientation..., le CCAS s'adresse au Madeleinois les plus «fragilisés» ou isolés. «Et une galère, un incident de parcours, ça peut arriver à tout le monde !» explique Eryck Ziza, adjoint au maire délégué aux Solidarités et vice-président du CCAS. «Vous pouvez être en difficulté pour payer la caution d'un nouveau logement, avoir besoin d'aide pour faciliter le quotidien d'un proche en perte d'autonomie... Dans toutes ces problématiques, le CCAS peut vous accompagner».

Pour compléter cet accompagnement, le CCAS propose également, depuis quelques années, des sorties axées sur les loisirs et la culture. «Nous

sommes partis du constat que le poste loisirs était bien souvent le premier à être diminué, voire supprimé, lorsque le quotidien devient difficile. Or, c'est important de pouvoir sortir de son environnement habituel, de voir du monde, de partager des sorties en famille». C'est pourquoi, en plus des actions déjà proposées comme les sorties à la mer ou l'accès gratuit à la Médiathèque, le CCAS propose un nouveau «parcours culturel» dans le but de susciter le goût de la découverte culturelle.

Ce parcours culturel se décline autour de 2 axes : découvertes et patrimoine, avec 6 sorties programmées en 2019, entièrement gratuites (déplacement, visite guidée). Les participants doivent s'engager à participer à au moins 1 sortie dans chacun de ces 2 axes. «Ils peuvent aussi participer à toutes les sorties.



Spectacle de magie, marché de Noël, visite du musée de la vie rurale ou du vieux Lille, soyez curieux !» conclut Eryck Ziza.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter ou à vous rendre au CCAS : 1 rue des Gantois - Tél : 03 20 51 16 98
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15

SOLIDARITÉ ET PROXIMITÉ Conférence Saint-Vincent-de-Paul



La Conférence Saint-Vincent-de-Paul, fidèle à l'esprit de la Société fondée par Frédéric Ozanam, est historiquement engagée dans la lutte contre la solitude. «Nos actions sont simples et discrètes mais répondent toujours à un besoin local» explique Anne Sautier, la Présidente de la conférence madeleinoise. «L'isolement est une forme de pauvreté, c'est pourquoi nous souhaitons augmenter notre action auprès des personnes seules tout en restant engagés contre la pauvreté matérielle».

L'équipe ne comprend que des bénévoles qui accueillent, chaque semaine le jeudi matin, 25 à 30 familles, soit environ 90 personnes. En collaboration avec l'UTPAS ou le CCAS de La Madeleine, les familles sont aidées en fonction de leur reste à vivre journalier, une fois par semaine, une fois tous les 15 jours ou 1 fois par mois.

Ce sont grâce à vos dons que la Société Saint-Vincent-de-Paul et ses 17 000 bénévoles peuvent continuer à mener leurs nombreuses actions que sont l'accueil, la visite, et l'accompagnement des personnes seules ou démunies, partout en France.

Conférence Saint Vincent de Paul
Tél : 06 09 60 33 96
www.ssvp.fr

DÉFIBRILLATEURS

Retrouvez les 27 sur le site de la Ville



L'accessibilité de ces défibrillateurs permet, sans attendre l'arrivée des secours, de délivrer le plus rapidement possible un choc électrique externe à une personne victime d'un malaise cardiaque. Cet appareil portable analyse automatiquement le rythme cardiaque et délivre, au besoin, un choc électrique qui permet la défibrilla-

tion, soit le rétablissement du rythme du cœur. Très simple d'utilisation et sans risque, l'appareil vous guide vocalement, étape par étape. Le défibrillateur dispose d'électrodes. Il est utilisable par tous, sans formation préalable.

Un nouveau défibrillateur a été installé à l'école Anne Frank et un autre le sera à l'école Louise de Bettignies à la mi-avril. Au total, 27 défibrillateurs sont installés, en intérieur ou en extérieur, dans toute la ville, dont 2 embarqués dans les véhicules de la police municipale. Retrouvez leurs emplacements sur le site internet de la Ville, rubrique «Au quotidien - Santé & Solidarité».

www.ville-lamadeleine.fr

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014 modifié par les Conseils Municipaux des 30 mars 2015 et 3 juin 2016.

EXPRESSION LIBRE

«VIVE LA MADELEINE !»

HOMMAGE AU COLONEL BELTRAME
La date du 23 mars 2018, fait partie de celles gravées à jamais dans nos mémoires individuelles et dans notre histoire collective. Arnaud BELTRAME est mort ce jour-là pour avoir résisté contre les extrémismes, les fanatismes et les totalitarismes qui menacent encore la tolérance, l'indépendance et la Liberté qui « font » la France. La Ville de La Madeleine se devait naturellement d'entendre et de relayer le message d'altruisme, d'engagement et de Résistance d'Arnaud BELTRAME. C'est pourquoi une fresque en hommage à ce dernier figure désormais rue Gambetta.

GRAND DEBAT NATIONAL (SUITE ET FIN)
La Madeleine et ses habitants ont pris part au Grand Débat National organisé par la Députée de la 4^{ème} circonscription, sur la sollicitation de Monsieur le Maire. Près de 70 participants ont ainsi échangé sur les quatre grands thèmes définis par le Président de la République : la fiscalité, le développement durable, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'Etat. Alors que cet exercice de démocratie participative directe se termine, espérons que le Chef de l'Etat et son gouvernement sauront entendre les

propositions et revendications des Français en réorientant leur politique générale par des mesures adaptées.

CAHIER DE DOLEANCES (SUITE ET FIN)
Le cahier de doléances ouvert sur l'initiative de Monsieur le Maire, en Mairie, au début de la crise des Gilets Jaunes, a recueilli de nombreuses contributions de Madeleinoises et de Madeleinois. Avec la fin du Grand Débat National, ce recueil a naturellement été fermé pour être remis à la représentante de l'Etat sur notre territoire. Monsieur le Maire s'est ainsi rendu en personne à la Permanence de Madame la Députée de la 4^{ème} circonscription, pour le lui remettre, persuadé qu'elle saura en faire bon usage dans le cadre de son mandat national.

« LE LIEN » A TENU LA CORDE
Après un mois de consultation des habitants, c'est finalement le projet « Le Lien » qui a été majoritairement retenu pour incarner le futur Cœur de Ville. Après l'appel à idées de l'automne 2017, c'est donc un second temps de démocratie participative directe qui s'est épanoui, entre janvier et mars 2019, sur notre commune. Le prochain mandat municipal sera l'occasion de tisser concrètement « Le Lien » sur la place du marché.

RETOUR SUR LA COUPURE

Lors de la coupure de gaz qui a touché notre commune, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale se sont mobilisés en déployant des moyens matériels et humains importants : prêt d'une salle municipale pour installer le PC de crise de GRDF, recensement des besoins en chauffage d'appoint et en repas, sécurisation des travaux sur le domaine public par la Police Municipale, relai des informations sur les supports de communication municipaux, ouverture de la piscine municipale... Autant de mesures prises en faveur des Madeleinois et visant aussi à contribuer au retour à la normale. Ce déploiement de moyens municipaux n'est évidemment pas neutre pour nos finances communales mais plutôt que d'en demander le dédommagement à GRDF, la Ville a préféré solliciter de sa part un geste commercial symbolique auprès des foyers et des entreprises de La Madeleine qui ont été privés de gaz. Gageons que cette requête saura être entendue par GRDF dans la part abonnement de la facturation... A suivre...

RDV DE PRINTEMPS (1)

Chaque année, depuis 10 ans, nous distribuons dans toutes les boîtes aux

lettres de la commune, le bilan de notre action au cours des 12 mois écoulés. Ce compte-rendu d'activités permet ainsi de mesurer ensemble régulièrement le chemin parcouru, dans la conduite de la gestion et des projets municipaux.

Un bel exercice démocratique de transparence que nous vous devons et auquel nous tenons particulièrement.

RDV DE PRINTEMPS (2)

Rendre compte, c'est ce que nous faisons depuis 10 ans avec la diffusion de notre bilan annuel (cf. « RDV DE PRINTEMPS (1) »). Rendre des comptes, c'est aussi ce que nous faisons en organisant chaque année, depuis le début du mandat, une réunion publique dédiée à la présentation du budget municipal. Nous vous espérons nombreux à cette réunion publique sur nos comptes publics qui aura lieu le vendredi 26 avril à 18h30, au Château Dufour.

**«Vive La Madeleine !»
Groupe des élus
de la Majorité Municipale
vivelamadeleine@gmail.com**

«ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHACUN»

Plus de 3500 foyers ont été privés de gaz dans notre ville fin février-début mars. Les causes précises de cette coupure, rare par son ampleur, ne sont pas encore assez claires. Cet incident mérite qu'on s'attarde sur l'état de notre réseau. Y a-t-il eu un défaut d'entretien ? Nous souhaitons que la municipalité se fasse le relais des demandes des habitants et insiste auprès du fournisseur d'énergie pour que tous les foyers

concernés reçoivent un dédommagement. Pas de gaz, pas de facture. C'est la moindre des choses.

Nous saluons dans tous les cas le travail des ouvriers qui ont travaillé sans relâche pour résoudre ce problème.

«Ensemble pour l'avenir de chacun» - Virginie COLIN et Michèle OLIVIER

«LA MADELEINE, UNE NOUVELLE ÈRE, UN NOUVEL AIR»

Désolé d'insister mais la baisse des subventions aux transports à la MEL ne passe vraiment pas. Cette décision vient tellement à l'encontre de ce qu'il faudrait faire pour tenter de réduire nos consommations/coûts en énergie, le dégageant des gaz à effet de serre ainsi que les pollutions atmosphériques qui s'y rattachent. Rien que sur les pollutions, il est question de 1700 décès pré-

maturés par an et les dernières estimations sont encore plus alarmantes. Cinq décès par jour, il y a de quoi s'inquiéter ? Non ? Rien n'y fait, c'est à se demander... A propos, qu'ont voté nos représentants à la MEL ?

«La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air» - Pascal MOSBAH

Texte non remis.

Jasmine MENNEVEUX-AMICE

Texte non remis.

«LA MADELEINE FIRST !»

**«La Madeleine First !»
M. LEGRIS Claude / claude.legris@gmail.com**

INFOS PRATIQUES

ERRATUM, guide pratique

Vous avez reçu la nouvelle édition du guide pratique dans votre boîte aux lettres.

Des rectifications sont à prendre en compte, dans la rubrique santé.

> Masseurs kinésithérapeutes

30 avenue des Fleurs
(Tél : 03 20 14 22 79)

Céline Robineau : 06 76 84 23 10

Javier Bonilla : 07 51 60 25 64

Maxime Carlier : 06 36 55 71 00

> Médecin généraliste

Docteur Michel Vuylsteker

Résidence Aurélia 3

1, rue du Jardin de l'Arc

Tél : 03 20 55 39 74

TOUT SUR VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets relève de la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

- **Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires violets) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- **Les déchets non recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du Marché** (côté rue Pompidou).

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 800 203 775.

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine : 301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Afin d'offrir aux métropolitains un service toujours plus adapté à leurs besoins, la MEL renforce son service de collecte des encombrants sur rendez-vous :

- Vous avez désormais la possibilité de choisir votre créneau parmi 12 tranches horaires, du lundi au sa-



medi, entre 7h et 20h. Vous pouvez aussi choisir parmi des créneaux de 2h au lieu de 4.

- Si vous habitez en appartement, rapprochez-vous de votre bailleur pour savoir si vous pouvez prendre rendez-vous individuellement.

La collecte sur rendez-vous s'est également accompagnée de la mise en place d'un nouveau service de proximité : les Déchet'ri mobiles.

www.esterra.fr

Tél : 0825 12 59 62

BIENTÔT 16 ANS ?

Le recensement s'effectue à la mairie, au service état civil, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire (le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire, peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans).

Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Etat-civil au 03 20 12 79 77

SOUTENIR LES PROJETS CONTRE LA FAIM

Acteur historique du changement dans plus de 60 pays, le CCFD-Terre Solidaire agit contre toutes les formes d'injustices pour que chacun voie ses droits fondamentaux respectés.

En premier lieu celui de ne pas souffrir de la faim.

En quelques chiffres :

+ de 400 organisations partenaires
700 projets internationaux dans 63 pays

15 000 bénévoles

2,2 millions de bénéficiaires.

Depuis le 6 mars, une nouvelle campagne de sensibilisation et de collecte contre la faim a été lancée. Chacun de nous peut agir pour soutenir les projets de ceux qui veulent changer leur vie et oeuvrer pour le développement des populations les plus démunies.

Retrouvez toutes leurs actions sur ccfd-terresolidaire.org



ETAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Kylian EUVRARD, le 01/02 - Léo DAVID, le 02/02 - Laëtitia PÉRES DE SA PEIXOTO JUNIOR, le 02/02 - Basile GASPART, le 04/02 - Lucien TAGER, le 06/02 - Léa ROGIER, le 06/02 - Omar ASSADI, le 09/02 - Nina WANIN, le 09/02 - Suzanne MARSAC POISSONNÉ, le 09/02 - Daria TEGLAS, le 11/02 - Simon VLEMINCKX, le 19/02 - Lola KORNIELI, le 20/02 - Thyméo VANTROYS, le 21/02 - Hari BHAT,

le 22/02 - Arsène NORTH, le 22/02 - Philéas NORTH, le 22/02.

LES MARIAGES :

Vanessa ROBERT et Pierre LE ROY, le 02/02.

LES DÉCÈS :

Salah MEZDOUR, le 03/02 - Raymond PLANCKE,

le 08/02 - Renée GUILBERT, le 10/02 - Roland COPIN, le 12/02 - Bernadette DELANNOY, le 12/02 - Paulette ANGILLIS, le 13/02 - Bernard MALET, le 13/02 - Francine BLONDÉ, le 14/02 - Eugène GALLET, le 14/02 - Héléne DETRIVIÈRE, le 15/02 - Patricia DELCAMBRE, le 16/02 - Marthe DEBUSSCHE, le 17/02 - Laid BENFYALA, le 22/02 - Paul MICHEL, le 22/02 - Paul DESMET, le 25/02 - Daniel JOCAILLE, 25/02.



IMMOCLEF
La clef de votre foyer

**ESTIMATION
GRATUITE**

**78, rue Georges Pompidou
59110 LA MADELEINE**

**03.20.63.04.04
www.immoclef.fr**



L'EHPAD les jardins des sens est un établissement privé d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Il peut accueillir 90 personnes dont 30 en unité de vie adaptée ainsi qu'un accueil de jour de 15 places par jour.

L'équipe administrative, soignante, logistique et thérapeutique accompagnent les personnes de façon personnalisée et adaptée en fonction des besoins. L'établissement est doté d'une infrastructure unique pour apporter du bien-être à chacun : balnéothérapie, lit plénitude, bains thérapeutiques ou encore snoezelen.

16, rue Annie Girardot - 59126 LINSSELLES
03 20 03 23 23
contact@les-jardins-des-sens.com

Les Jardins des Sens
Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

MAÎTRE BOULANGER
Boulangerie Artisanale par excellence

Pâte Artisanale *Le savoir faire, du traditionnel* *NOUVEAU PROPRIÉTAIRE*

Baguette
Baguette à l'ancienne
Pains spéciaux
Viennoiseries
Pâtisseries

Ouvert tous les jours
6h à 20h
Dimanche 6h à 18h

03 20 40 63 95
2, rue Jeanne Maillotte
59110 La Madeleine

Maitre Boulanger La Madeleine

Maître Stéphane DUCHATEAU
Avocat au Barreau de Lille
Exercice individuel

24 Avenue des Fleurs
59110 LA MADELEINE
Tél : 07.82.07.79.88 - Fax : 09.70.32.69.11
Mail : stephaneduchateau.avocat@gmail.com

Maître Sandrine CORSON
Avocat au Barreau de Lille
Exercice individuel

24 Avenue des Fleurs
59110 LA MADELEINE
Tél : 03.20.78.16.47 - Fax : 09.70.32.69.11
Mail : sandrine.corson@avocat-conseil.fr

Domaines d'intervention :
Droit du dommage corporel, Droit pénal routier, Droit pénal, assistance aux victimes d'infractions, accidents de la circulation.

Domaines d'intervention :
Droit de la construction et de l'immobilier, droit de la responsabilité civile, droit de la consommation, droit des mesures d'exécution, droit commercial général.

HABITER OU INVESTIR DANS LA MÉTROPOLE LILLOISE,
APPARTEMENTS DU **T3 AU T4**.



DÉMARRAGE TRAVAUX



à **LA MADELEINE · AMARANTE**

06 47 49 40 63

WWW.GROUPE-SOFIM.COM

Groupe SOFIM, 15 rue Christophe Colomb, 59700 Marcq-en-Baroeul

